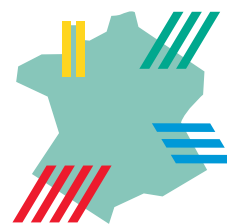


ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E

VIE SYNDICALE

74^e congrès EDT
à Beaune :
l'énergie d'être
entrepreneur en 2006

TRAVAUX AGRICOLES

Les herse
rotatives à la pointe
de la technologie

TRAVAUX RURAUX



Les chantiers originaux
de la STC Courtois

Épandage
de boues urbaines :
un nouveau
marché exigeant

LA PUISSANCE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

DEPUIS PLUS DE 160 ANS

LA PUISSANCE DE LA TECHNOLOGIE « MADE IN AUTRICHE »

Avec plus de 60 ans d'histoire et une forte tradition de construction de matériels robustes, puissant et fiable, l'usine de St Valentin est le principal centre de production européen de Case IH. Distingué par la norme ISO9001 version 2000 pour son ingénierie, sa production, ses ventes et son service après-vente, St Valentin peut compter sur une solide équipe de collaborateurs professionnels, entièrement dédiée à la production de la puissance dont vous avez besoin et à la qualité que vous méritez.



LA PUISSANCE DE L'EXPERTISE DE NOS CONCESSIONNAIRES

Acheter un nouvel équipement ? Garder votre parc de matériels à jour ?

Quelle que soit la taille de votre projet, contactez votre concessionnaire Case IH le plus proche pour un conseil professionnel sur le financement et la sûreté de votre investissement. Case IH sait que votre exploitation a besoin du meilleur.



LA PUISSANCE D'UN SERVICE FORT ET RAPIDE

Assurer le plus haut niveau de service après-vente est une seconde nature chez Case IH. Derrière chaque machine et chaque pièce de rechange, il y a des dizaines de spécialistes au service de nos clients et de nos concessionnaires, chacun engagé à vous fournir la meilleure prestation possible en termes de pièces et services.



Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication

Gérard Napias
Président de la fédération
Entrepreneurs des Territoires

RÉDACTION

Éditeur délégué et
rédacteur en chef
Jacques Fitamant

Rédacteurs

Pages Vie syndicale : Patrice Durand
p-durand@e-d-t.org
Lucien Bourgeois
Erwan Charpentier
Lina Haddad
Grégory Le Roux
Béatrice Bonnet
Olivier Fachard
Gérard Vromandt

Secrétaire de rédaction

Gaëlle Poyade
gaelle.poyade@fitamant.fr

PUBLICITÉ-DIFFUSION

6 quai de l'Odet
29000 Quimper

Responsable commerciale

Hélène Loudéac
Tél. 02 98 98 01 40
helene.loudeac@fitamant.fr

Chef de publicité

Murielle Quéré
Tél. 02 98 98 01 41
pub.edt@fitamant.fr

Assistante commerciale

Laurence Pochic
Tél. 02 98 98 01 40
com@fitamant.fr

Relations abonnés

Isabelle Alexandre
Katell Le Corre
abo@fitamant.fr

FABRICATION

Mise en page

Alain Corre

Impression

Calligraphy-print

ISSN 1278 3927

CCAP N° 1005 T 85572

Dépôt légal : janvier 2006
N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle du mouvement des
entrepreneurs de services agricoles,
forestiers et ruraux.

Entrepreneurs des Territoires

44, rue d'Alésia
75 014 Paris
Tél. 01 53 91 44 98



Entrepreneurs des Territoires Magazine est
édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

Éditions Fitamant

rue Menez-Caon
BP 16
29560 Telgruc-sur-Mer
Tél. 02 98 27 37 66
Fax 02 98 27 37 65



Crédit photo de la couverture : Samson
Encart jeté Claas

5

Éditorial

6

Vie syndicale

- 74^e Congrès Entrepreneurs des Territoires, à Beaune, du 23 au 25 mars 2006
- Premier bilan : loi de finances pour 2006 et loi agricole
- Les entrepreneurs, partie prenante des pôles d'excellence rurale
- Point d'étape sur les études de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
- Le machinisme agricole français à la fête
- Actualités



17

Profession

- STC Courtois : le rôle important de la communication
- ETA Denommé : la tempête de 2000 a fait évoluer l'activité



25

Salon

- Sitevi 2005 : une internationalisation qui se confirme
- Pollutec : pour découvrir de nouvelles activités
- Les conférences du Salon des Entrepreneurs



32

Gestion

- Dirigeants : maîtriser vos risques

33

Actualités

- Moreau continue à innover

34

Dossiers

- Eppardage
- Les herse rotatives à la pointe de la technologie

43

Nouveautés Matériels

45

EDT Occa

nouveau
OPEN BAIL™

voire **MANITOU** aussi facile
à financer qu'à manoeuvrer !



Faites le plein d'avantages avec la solution exclusive Open Bail™ de MANITOU, beaucoup plus souple et performante qu'un crédit-bail classique :

- **Sortie anticipée** : vous pouvez racheter votre MANITOU ou le faire reprendre par votre concessionnaire 12 ou 24 mois avant la fin du financement.
- **Valeur de reprise garantie** : votre concessionnaire reprend votre MANITOU à un prix de reprise garanti (quelle que soit l'évolution du marché).
- **Durée au choix** : vous choisissez la durée de financement de votre MANITOU sur 4, 5 ou 6 ans.
- **Interlocuteur unique** : vous disposez d'un interlocuteur unique pour votre machine et votre financement.

Pour bénéficier au plus vite de l'offre de financement Open Bail™, proposée par MANITOU Finance*, contactez votre concessionnaire MANITOU !

Pour connaître votre concessionnaire, appelez au 02 40 09 10 57 ou connectez-vous sur www.manitou.fr

* Département de MFF SAS - 451 190 300 RCS Nanterre.



conseil



financement



S.A.V.

 **MANITOU**



Notre espérance confiante : être entrepreneur en 2006

Tous nos vœux de santé et de paix pour vous, vos familles, vos salariés pour 2006. À l'orée de cette nouvelle année reviennent en mémoire les évènements marquants de l'année passée. Toutes nos pensées vont d'abord à celles et ceux qui ont subi des épreuves dans leur vie ou dans leur entourage. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre sympathie.

Reviennent également les faits qui ont marqué nos entreprises au premier rang desquels la hausse du prix du carburant. Nous avons subi un nouveau choc pétrolier avec une hausse de 37 % du prix en une année ! Le maintien durable du prix du carburant à un prix élevé constitue un défi colossal.

Nous n'aurons pas trop de l'année pour parvenir avec nos partenaires à notre convention d'objectif sur l'économie et la substitution d'énergie. Chacun d'entre nous est touché : entrepreneur mécanisé ou manuel, de travaux agricoles, de travaux forestiers ou de travaux ruraux. Les compensations consenties par la collectivité avec la réduction de TIPP sur le fuel sont appréciables. Elles doivent se poursuivre en 2006. Mais, chacun d'entre nous mesure l'inquiétude des entrepreneurs qui utilisent des tronçonneuses et des débroussailleuses dont les moteurs, malheureusement, fonctionnent à l'essence. Nos demandes de compensations sont restées sans réponse : nous les rappelons.

Votre fédération, jour après jour, a œuvré pour faire reconnaître notre profession, nos métiers auprès des Pouvoirs publics, auprès de votre environnement. Et ce fut âpre avec la remise en cause du plafonnement de la taxe professionnelle, la multiplication des incitations à la diversification, l'exclusion de nos entreprises des réductions de cotisations sociales. EDT à Paris comme dans les régions a agi avec détermination et obtenu des résultats : maintien du plafonnement au plus bas pour la taxe professionnelle, vote de l'éligibilité aux réductions de cotisations sociales pour les travailleurs occasionnels, aide fiscale à l'entretien des propriétés forestières grâce au soutien de parlementaires dont l'action est à saluer. Vous pouvez être fier de votre organisation. Oui, cela sert d'appartenir à une organisation professionnelle, oui, c'est un bon investissement d'avenir pour gagner d'autres combats.

Que tous les vœux de prospérité et de réussite de votre bureau fédéral vous accompagnent dans vos projets en 2006. Ils sont la plus belle manifestation de notre espérance confiante d'être et de rester entrepreneur !

Rendez-vous du 23 au 25 mars à Beaune pour notre Congrès national.

Bonne année à tous !

Gérard Napias, Président



La solution professionnelle

Avec SAMSON comme fournisseur de votre équipement d'épandage du lisier, vous pouvez dormir tranquille :

- Vous pouvez compter sur nous dans votre quotidien grâce à un réseau de concessionnaires compétents.
- Vous pouvez compter sur une valeur élevée à la vente de votre appareil.
- Vous possédez la tonne à lisier la plus efficace d'Europe, avec des capacités de remplissage et de vidage les plus hautes du marché.
- Vous pouvez pomper les lisiers les plus denses ou pailleux, même en profondeur (3-4m sous niveau).
- Vous avez une DPAE de pointe, unique en son genre et particulièrement facile à l'utilisation.
- Vous pouvez compter sur notre assistance professionnelle, basée sur une grande connaissance de nos produits et de ce qu'ils épandent.

Contactez SAMSON AGRO ou un de nos concessionnaires.

Samson[®]
- stronger than the rest

Vestermarksvej 25 · Box 40 · DK-8800 Viborg

Tel. +45 87 50 93 00 · Fax +45 87 50 93 01

samson@samson-agro.com · www.samson-agro.com

74^e
congrès

**ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**

Beaune en Côte-d'Or les 23, 24 et 25 mars 2006

Être entrepreneur des territoires demain au service des entreprises et des collectivités

Quel thème pour le Congrès 2006 ? Le bureau de la fédération nationale a tranché lors de sa dernière réunion le 20 décembre dernier. **Être entrepreneur des territoires demain au service des entreprises et des collectivités** est le thème retenu pour notre 74^e Congrès à Beaune les 23 et 24 mars prochain.

Les travaux de l'assemblée générale des présidents devaient confirmer, le lendemain 21 décembre, le bien-fondé de ce choix. Le moral des entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux serait-il au plus bas pour retenir un thème qui sous-entendrait que la question de la pérennité de leur activité se pose à nos entreprises sur des marchés de plus en plus difficiles, dans un environnement juridique, fiscal et social où la complexité rime avec l'incertitude ? Oui, sans doute, l'explosion du prix du carburant en 2005 ainsi que de toutes les fournitures à base de pétrole, les difficultés de nos clients agriculteurs, éleveurs laitiers, viticulteurs, la diversification vers la prestation de service de producteurs de céréales soucieux de réagir à la réforme de la PAC, les OPA tentées sur le marché du bois énergie, la hausse du prix des machines et celle des rémunérations du personnel pèsent lourd dans les esprits et sur les bilans.

Arrêter, continuer, investir sur de nouveaux marchés en 2006 ? Ces questions sont à aborder collectivement et sereinement. Créer, reprendre en 2006 une entreprise, les plus jeunes, créateurs ou repreneurs, sont également concernés. Le Congrès EDT 2006 propose aux entrepreneurs de relever la tête, d'échapper pendant 72 h au quotidien de chef d'entreprise, de conjoint actif de l'entreprise pour faire le point, se situer dans l'environnement et sur les marchés. Notre objectif commun : rechercher ensemble des solutions pour être entrepreneur des territoires demain au service des entreprises et des collectivités. Notre ambition : développer l'activité et l'emploi dans nos entreprises.

Entrepreneur travaillant seul, employeur de main-d'œuvre, mécanisé ou manuel, les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux, ainsi que des métiers connexes ont la parole dans les Congrès de la fédération nationale. Pour participer, merci de contacter votre syndicat, votre union régionale ou la fédération nationale et rendez-vous à Beaune le 23 mars 2006.

**ACCÉDER À BEAUNE
PAR LA ROUTE
ET EN TRAIN**
**SECRÉTARIAT DU CONGRÈS
DES ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES 2006**

Françoise Contet
Tél : 03 84 32 41 05
Fax : 03 84 32 45 58
Courriel : francoise.contet@wanadoo.fr

Anne-Caroline Perdrier
Longvay 21250 Villy-le-Moutier
Tél : 03 80 62 50 44
Fax : 03 80 62 50 45
Courriel : ac.perdrier@cerb.cernet.fr



BULLETIN de PARTICIPATION au CONGRÈS EDT 2006

à remplir et retourner avec votre règlement

avant le 21 février 2006 à :

Congrès 2006
Anne-Caroline Perdrier
Longvay - 21250 VILLY LE MOUTIER
tél : 03 80 62 50 44 - fax : 03 80 62 50 45
ac.perdrier@cerb.cernet.fr

Cachet de l'entreprise

Syndicat, Union Régionale de :

Nom, Prénom du congressiste :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél Fax

Courriel :

Nom, Prénom de l'accompagnant :

Adresse :

	Nombre	Prix unitaire	Total
Droit d'inscription			
<i>Congressiste ou accompagnant</i>		60 €	
Judi 23 mars			
<i>Accueil des congressistes</i>			
<i>Ouverture des travaux</i>			
<i>Déjeuner de travail</i>		25 €	
<i>Reprise des travaux – visite guidée de Beaune</i>			
<i>Dîner bourguignon</i>		35 €	
Vendredi 24 mars			
<i>Continuité des travaux – visite gourmande</i>			
<i>Déjeuner de travail</i>		25 €	
<i>Reprise des travaux et clôture</i>			
<i>Dîner – spectacle</i>		45 €	
Samedi 25 mars			
<i>Journée découverte</i>		60 €	
TOTAL			

(Merci de remplir un bulletin par congressiste et accompagnant)
Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de SETARF 21 – 52 – 70

Toutes les informations sur le Congrès EDT 2006 sur
www.e-d-t.org

L'année des entrepreneurs : activité et actualité 2005 - 2006

L'année s'est conclue pour les entrepreneurs des territoires par l'assemblée générale des présidents EDT à Paris. Les derniers mois de 2005 ont été marqués par une accumulation de mauvaises nouvelles pour les entreprises et se sont finalement achevés avec, somme toute, le sentiment que la mobilisation sur la taxe professionnelle comme sur les charges a été payante.

Assemblée générale des présidents EDT

Sa réunion à une date tardive, le 21 décembre, premier jour de l'hiver, n'a pas empêché une forte participation : 97 responsables professionnels départementaux de toutes les régions ont participé à cette assemblée générale. Les participants à l'assemblée générale EDT ont bénéficié des toutes dernières informations sur la loi agricole. Au-delà d'une présentation économique de la profession et des activités, ce sont surtout les dossiers d'actualité qui ont retenu l'attention des présidents et des permanents : taxe professionnelle, loi d'orientation agricole, concurrence.



Des participants attentifs.

L'assemblée a également travaillé sur deux autres sujets à l'ordre du jour de cette réunion annuelle : le régime de la prestation de service et le traitement des investissements dans le plan stratégique national Feader. La prochaine assemblée générale se déroulera le 23 mars prochain, premier jour du Congrès national EDT à Beaune.

Fuel - Huile - Essence - Bois énergie

Incontestablement, l'huile végétale est la grande star de l'année 2005 avec le bois énergie : bois bûche, plaquette. Aucun salon professionnel ne s'est déroulé à l'automne sans la démonstration de pressage d'huile de colza. L'envolée du prix du carburant y est pour beaucoup comme le sentiment que le prix du carburant restera durablement élevé. Les mesures conjoncturelles sont tout à fait indispensables (remboursement de TIPP de 4 centimes passé à 5 centimes au 1^{er} septembre). Les modalités de remboursement sur la période du 1^{er} septembre 31 décembre 2005 devraient être connues « *dans les meilleurs délais* », indique le ministre du Budget dans un courrier au président de la fédération. Au delà, la fédération a obtenu l'étude de

faisabilité d'un stage de formation à la conduite économique des engins agricoles de type maga et miar. Il s'agit, à l'instar d'autres activités comme le transport, de former les salariés et les chefs d'entreprises aux économies d'énergie. Quand un engin consomme 600 litres par jour, une économie de 5 % représente 30 litres de fuel, une économie appréciable...

La loi d'orientation agricole autorise, dès à présent, l'autoconsommation d'huile végétale pure par les agriculteurs et prévoit sa commercialisation comme carburant agricole (donc y compris les engins agricoles des entrepreneurs) au 1^{er} janvier 2007.

Taxe professionnelle

Impôt acquitté par les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux, plafonné à 1 % de la valeur ajoutée depuis 2001. Le taux passe à 1,5 % de la valeur ajoutée à compter de 2007.

La doctrine administrative fiscale 6 E-1-05 N° 7 du 11 janvier 2005 prévoit que l'activité de prestation de service exercée par un agriculteur, qui est commerciale par nature, est imposable à la taxe professionnelle, indépendamment des dispositions de l'article 75 du Code général des impôts. Les prestataires de services de travaux agricoles réalisant une prestation à titre onéreux sont assujettis à la taxe professionnelle. Le plancher de 61 000 euros de chiffre d'affaire au-dessous duquel les prestataires leur matériel exonéré (article 1469 4^e du CGI), est applicable à tous les prestataires, ETA et agriculteurs en diversification.

Circulation des engins

Anoncé fin 2004 pour 2005, reporté en cours d'année, le nouvel arrêté sur la circulation routière des engins agricole est la belle au bois dormant de l'année dernière. Aucun pronostic ne sera fait ici sur sa publication. Tout au plus, tout se prépare en ce sens avec la mise en chantier de supports d'information sur les nouvelles règles de circulation. EDT a un objectif : assurer l'information de tous les adhérents, accompagner les responsables professionnels sur un dossier majeur de l'activité des entreprises.

Travailleurs occasionnels

En 2006, un décret d'application de la loi d'orientation agricole devra préciser les modalités de réduction des cotisations sociales des travailleurs occasionnels des entrepreneurs. Les amendements Raison - Le Fur sont à l'origine de l'extension aux entrepreneurs de cette réduction de charges.

Phytoprotecteurs

Le projet de norme AFNOR d'application des produits antiparasitaires a été mis à l'enquête publique pendant l'été 2005. Cette norme décrit les travaux d'application des produits réalisés par tous les prestataires de service. Les travaux sur le contrôle en 2008 des pulvérisateurs se sont poursuivis. En 2006, le projet de loi sur l'eau devrait être discuté à l'Assemblée nationale.

Premier bilan : loi de finances pour 2006 et loi agricole

Les mauvaises et les bonnes nouvelles (plus rares) se sont accumulées entre la fin septembre et décembre 2005 pour les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. Début 2006, deux bonnes nouvelles l'emportent : plafonnement de la taxe professionnelle à 1,5 % et vote dans la loi d'orientation agricole de la réduction de cotisations sociales pour les salariés occasionnels.

Cette mesure doit encore faire l'objet d'un décret d'application. Ces deux points sont appréciables, même s'ils ne résolvent pas toutes les difficultés. Les départements font entendre leurs inquiétudes sur la situation des entrepreneurs de travaux manuels dans des activités (forestières) faiblement mécanisées ou d'entrepreneurs travaillant sur des productions agricoles en crise. Leur situation pourrait devenir dans certains cas critique.

La loi de finances de l'année à venir est traditionnellement publiée le 31 décembre de l'année en cours. La publication de la loi de finances pour 2006 était attendue par tous les responsables professionnels EDT. Le maintien du plafond de la taxe professionnelle à 1,5 % de la valeur ajoutée figurait dans cette loi. Les lecteurs d'*EDT Magazine* 13 en sont restés au vote de l'assemblée nationale, un moment fort où les députés ont su convaincre le Gouvernement de revenir sur son projet de porter le taux à 3,5 %. Les sénateurs ont confirmé la rédaction de l'Assemblée nationale, entraînant l'adoption de cet amendement. Restait l'examen de la loi par le Conseil constitutionnel qui a rendu sa décision le 29 décembre sans revenir sur ce point, le plafonnement à 1,5 % de la valeur ajoutée concernant non seulement les entrepreneurs mais également toutes les entreprises en particulier de services (banques, assurances, etc) qui acquittent ce pourcentage minimum. La solution du 1,5 % est donc une solution de repli durable.

L'article 85 de la loi de finances pour 2006

Utile à communiquer à son comptable, cet article de la loi de finances pour 2006 dispose sur la taxe professionnelle :

II. - A. - L'article 1647 B sexies du code général des impôts est ainsi modifié :

1° Le deuxième alinéa du I est ainsi rédigé : « Le taux de plafonnement est fixé à 3,5 % de la valeur ajoutée » ;

2° Le troisième alinéa du I est ainsi rédigé : « Par exception aux dispositions des premier et

deuxième alinéas, le taux de plafonnement est fixé, pour les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers, à 1 % pour les impositions établies au titre des années 2002 à 2006 et à 1,5 % pour les impositions établies au titre de 2007 et des années suivantes. »

Améliorer la compétitivité en réduisant les charges

Présentée par Dominique Bussereau, adoptée par le Parlement le 22 décembre 2005, la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 fournit de nouveaux outils nécessaires à cette modernisation. L'allègement des charges contribue à améliorer la compétitivité des entreprises agricoles dans un contexte de forte concurrence, soulignait le communiqué de presse du ministère de l'Agriculture publié à la suite de l'adoption de la loi. La baisse de charges est incontestablement un levier efficace pour être concurrentiel sur des marchés où il est impossible d'augmenter les prix. Cette situation est celle des entrepreneurs de travaux agricoles dont le prix des prestations est lié à l'évolution du prix des produits agricoles vendus par les exploitants.

Les prix agricoles sont orientés à la baisse quand les charges des entrepreneurs sont à la hausse : augmentation du prix du carburant, des matériels, des salaires et charges. Ne rien faire revenait à condamner des entreprises. Trouver une solution miracle était illusoire. Aller au-delà de la réduction de la TIPP sur le fuel était indispensable, ce qui a été réalisé avec l'ouverture de la réduction de cotisations sociales aux entrepreneurs.

Le vote à l'Assemblée nationale de l'amendement de Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor, a ouvert la voie à la réduction de cotisations sociales sur les travailleurs occasionnels des entrepreneurs. Le vote en Commission mixte paritaire du sous-amendement de Marc Raison, député de Haute-Saône, a conclu le banc. S'ouvrent maintenant des semaines au cours desquelles des dispositions de la loi devront faire l'objet de décrets d'application à la suite de sa parution au Journal Officiel du 6 janvier.

Les entrepreneurs, partie prenante des pôles d'excellence rurale

Les premiers pôles d'excellence rurale seront labellisés en mars 2006. Un objectif est recherché : créer de l'activité et des emplois en valorisant les bio-ressources. Le soutien de ces projets de développement, portés par les acteurs des territoires ruraux, prend la forme d'aides à l'investissement.

Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, précisait en novembre dernier à l'occasion d'un colloque sur l'emploi en agriculture, que le renforcement de la compétitivité passe par la baisse des charges et l'association des énergies au sein des territoires grâce, notamment, aux pôles d'excellence rurale. Cet allègement des charges devant permettre de libérer les freins à l'embauche et donc de relancer la création d'emplois nouveaux. La mise en place des pôles d'excellence rurale est en mesure de créer de nouveaux emplois en fédérant des énergies diverses. Un mois plus tôt, Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du Territoire, avait annoncé l'intention du gouvernement de créer des pôles d'excellence rurale dans le but de valoriser les talents et savoir-faire des territoires ruraux.

Devenir partie prenante d'un projet

Les entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers sont au cœur des territoires dans les activités de récolte, de production, d'exploitation, de transformation, et de service. Ils sont donc en mesure de devenir des partenaires de pôles d'excellence rurale.

Les entrepreneurs, équipés en matériels à la pointe de l'innovation technologique et disposant d'un savoir-faire professionnel, sont créateurs d'emploi dans le monde rural. Les démarches qualité mises en place par EDT en font d'ailleurs des entreprises compétitives, respectueuses de l'environnement. Leaders sur le marché de la prestation de services agricoles, forestiers et ruraux, les entrepreneurs s'inscriront dans la dynamique des pôles d'excellence rurale en étant collectivement partie prenante de projets.

Les préfets, sous-préfets et les administrations, étant chargés de diffuser l'information sur les pôles, d'apporter aides et conseils et d'émettre un avis, sont qualifiés pour informer sur les projets en cours de montage de même que les collectivités territoriales.

Un soutien exclusif à l'investissement matériel

L'appel à projets des pôles, diffusé le 15 décembre dernier, concerne le soutien des investissements matériels pour des projets d'un montant minimum de 300 000 euros d'investissement. Le taux d'aide maxi-

mum retenu est de 33 % du montant éligible du projet hors taxes dans la limite d'une aide d'1 million d'euros. Une première centaine de projets innovants est attendue pour le premier semestre 2006, pour un montant par projet compris entre 500 000 et 2 millions d'euros.

Entrepreneurs des Territoires rassemble des entreprises performantes, qui ont su s'adapter aux changements du monde rural et à l'évolution des besoins de leurs clients. Avec leur réseau, elles sont en mesure de s'insérer dans ces projets.

Les priorités retenues

Les projets doivent se rattacher au moins à l'une des quatre priorités qui ont été définies : patrimoine et tourisme, bio-ressources, service et accueil, technologies.

La valorisation et gestion des bio-ressources : la valorisation non alimentaire des productions agricoles et des ressources issues du bois est une priorité à privilégier pour les entrepreneurs tout à fait en mesure de faire valoir leur expérience, leurs compétences et leurs projets, notamment en matière de bois énergie.

Dans le domaine de la promotion et de la valorisation des richesses naturelles, culturelles et touristiques, les travaux d'entretien des espaces naturels sont essentiels. Les entrepreneurs offrent, là encore, une ressource humaine et technique capable d'enrichir les projets de pôles.

Les entrepreneurs peuvent également apporter leur contribution aux projets liés à l'excellence technologique pour des productions industrielles, artisanales et de services localisées dans les zones rurales.

Les conditions de labellisation

Les projets doivent répondre à plusieurs caractéristiques pour être labellisés : l'emploi, le développement durable, une conduite de projet associant collectivités, entreprises et associations.

Des retombées économiques sur le territoire, avec une attention particulière pour la création, transmission et reprise d'activité et d'entreprise, la contribution à la cohésion sociale et territoriale sont attendues par le comité national de sélection.

La priorité au développement territorial durable est inscrite ainsi que l'impact sur les ressources et

les espaces et la promotion des modes de production ou de consommation responsables.

La conduite des projets est obligatoirement « *multi partenariale* ». Le projet, porté par une collectivité publique, doit associer des entreprises privées et publiques, des collectivités et des réseaux associatifs. Cette condition est à respecter par tout projet, ce qui représente un atout pour les entrepreneurs qui ont toute leur place parmi les partenaires « *entreprises* » dès lors qu'ils expriment leur intention de participer aux projets. Les structures du réseau EDT se manifestent en ce sens auprès des collectivités et de l'État.

Un objectif de 300 pôles en 2006

Un pôle se définit comme le regroupement de différents acteurs pour révéler les atouts des territoires ruraux en matière d'espaces naturels, d'agriculture, de culture et de tourisme, dans la mesure où ils constituent des réservoirs de croissance, de développement et d'emploi.



Valoriser les espaces ruraux.

300 pôles d'excellence rurale seront labellisés en 2006, en deux vagues de sélection. Les candidatures doivent être déposées auprès du préfet de département dont relève le porteur du projet avant le 1^{er} mars 2006 pour la première vague de sélection, et avant le 1^{er} septembre 2006 pour la seconde vague.

Ce nouvel effort d'investissement de la collectivité en faveur des zones rurales pourra bénéficier aux entrepreneurs de travaux à la condition qu'ils se déclarent pour devenir partie prenante de projet. C'est indispensable pour anticiper sur l'évolution des marchés locaux et s'insérer dans les projets porteurs.

Pôles de compétitivité et pôles d'excellence rurale

Les pôles d'excellence rurale qui présentent un projet pour les productions industrielles, artisanales et services localisés n'ont aucune nécessité d'être reliés à des pôles de compétitivité. Un pôle d'excellence rural ne peut pas soutenir un projet porté par des entreprises qui sont déjà partie prenante dans un pôle de compétitivité.

Un pôle de compétitivité résulte de la combinaison sur un même territoire de trois éléments :

entreprises, centres de formation et unités de recherches associés à trois facteurs décisifs : partenariat, projets de recherche et développement et visibilité internationale. Ces pôles de compétitivité ont pour vocation de donner aux territoires les plus dynamiques les moyens d'une ambition européenne et mondiale : développement d'activités industrielles et de l'emploi. Plusieurs régions sont engagées dans des projets intéressants l'agriculture, l'agroalimentaire et l'énergie, auxquels les entrepreneurs des territoires pourraient apporter leur contribution.

Champagne-Ardenne-Picardie : utilisation des agro-ressources : création de nouveaux débouchés non alimentaires pour l'agriculture et les industries associées : production de solvants et d'huiles, de biocarburants à base d'éthanol et de diester.

Aquitaine : pin maritime

À travers une analyse, améliorer les performances des chaînes d'approvisionnement forêt et sylviculture, de manière à mettre en place un système de production forestière durable, concevoir des usines pilotes dans le domaine de la construction, pour valoriser le pin maritime ; développer des matériaux verts et la chimie verte.

Bretagne : l'aliment de demain

Conjuguer savoir-faire industriel et scientifique dans le domaine de l'agroalimentaire, pour répondre à l'évolution de la demande des consommateurs et à la concurrence internationale.

Pays-de-la-Loire : végétal spécialisé

Création et innovation dans le végétal spécialisé au service de l'alimentation, de la santé et du bien-être. Le végétal spécialisé concerne les productions à haute valeur ajoutée de l'agriculture : les semences, l'horticulture ornementale, l'arboriculture, le maraîchage, la viticulture, le champignon, les plantes médicinales et aromatiques et la cidriculture.

Rhône-Alpes : énergies renouvelables

Développement d'énergies renouvelables et efficaces, capables de répondre, sans effet de serre, à l'accroissement de la consommation planétaire. Le projet comporte notamment le volet biomasse par l'utilisation de la production agricole et sylvicole comme source d'énergie.

Languedoc-Roussillon, PACA : fruits et légumes

Créer des richesses nouvelles en mettant sur le marché des produits inédits à forte valeur ajoutée, développer de nouvelles formations et optimiser les échanges entre les acteurs de la filière.

Alsace, Lorraine : fibres naturelles

Concevoir des produits amenant des fonctionnalités nouvelles, à partir de matériaux à base de fibres renouvelables. Ce pôle s'appuie sur trois industries : le textile, le papier carton et le bois.

Lina Haddad ■

Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences

Anticiper les besoins en emploi et en formation, c'est l'objectif des actions portant sur la gestion prévisionnelle de l'emploi dans nos entreprises.

La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) est une technique d'étude, de mise en œuvre et de suivi des besoins d'emploi et de formation d'une entreprise ou d'une branche professionnelle dans son environnement socio-économique impliquant les salariés dans le cadre d'une évolution professionnelle. Pour notre secteur, cette gestion se réalise par la prise en compte des critères quantitatifs et qualitatifs des emplois et des compétences en y intégrant l'analyse prospective des évolutions et mutations des services agricoles et forestiers.

Plusieurs études sont en cours de réalisation dans le réseau telles que l'analyse de la concurrence sociale des entrepreneurs dans les régions frontalières de l'Aquitaine, la rédaction d'une méthode de classification des emplois en Basse-Normandie, la détermination des compétences des salariés dans les démarches « *qualité* » en Nord-Pas-de-Calais Picardie, l'adaptation, la mutation, la préretraite et retraite en Pays-de-la-Loire, le positionnement des entrepreneurs au regard de l'apprentissage en Midi-Pyrénées ou encore les besoins en formation de second d'entreprise en Poitou-Charentes. Point d'étape dans ce numéro sur la Bretagne et la Franche-Comté.

Groupements d'employeurs en Bretagne

L'action bretonne vise à savoir si la création de groupements d'employeurs est une solution susceptible de répondre au problème de recrutement de salariés en entreprise de travaux agricoles. Une étude de faisabilité a été réalisée par EDT Bretagne et l'Association Emploi Formation du Morbihan avec l'appui d'un consultant. À ce stade, l'étude de faisabilité comporte les éléments de méthodologie, des résultats généraux concernant les entreprises de travaux, une pré-synthèse et des recommandations. Selon Amélie Gouyette, animatrice à EDT Bretagne, « *l'étude montre que le besoin est présent, mais que le fonctionnement du groupement d'employeurs est méconnu, sa mise en place nécessitant l'adhésion des entrepreneurs encore peu habitués à ce mode de recrutement, la gestion administrative (contrat, bulletin salaire...) par le groupement ayant un attrait particulier à ne pas négliger* ».

Au-delà de l'aspect administratif, l'animatrice EDT Bretagne estime que la polyvalence des salariés doit être valorisée, « *la saisonnalité des travaux nécessitant de compléter l'emploi du temps annuel des salariés soit des exploitations agricoles, soit en associant*

les ostréiculteurs. Cependant, cette polyvalence, les entrepreneurs la redoutent, un salarié venant d'un élevage de porcs ou de bovins pourrait se retrouver comme chauffeur. Il sera alors important de bien cibler les candidats ».

La poly-compétence des salariés en Franche-Comté

L'action franc-comtoise reflète la motivation commune des entrepreneurs pour renforcer les échanges entre les différents métiers de l'entretien de la forêt, des espaces ruraux et agricoles. L'étude menée par EDT Franche-Comté concernant la poly-compétence des salariés pour le travail en entreprises de travaux agricoles et en entreprises de travaux forestiers vise à identifier les points forts et les points faibles d'une telle qualification afin d'établir l'opportunité de développer un tel dispositif.

Ainsi, la première étape de l'étude a été de lancer une enquête par questionnaire auprès de l'ensemble des entreprises répertoriées sur la région. Pour Alain Roth, délégué régional EDT de Franche-Comté, « *les premiers échanges ont permis de constater que le recrutement de salariés devenait de plus en plus problématique, d'où l'idée d'étudier ces deux secteurs d'activités, de mettre en lumière les points de convergence et/ou de divergence avec comme objectif principal de mieux cerner les besoins en ressources humaines des entreprises* ».

L'étude permettrait également d'entamer une réflexion sur la création de groupements d'employeurs communs. Cependant, comme le rappelle le délégué EDT Franche-Comté, « *si cette étude montre qu'il existe bien des points communs, elle nous montre aussi que la gestion d'un groupement d'employeurs peut s'avérer assez complexe en raison du chevauchement des calendriers d'activité. Par ailleurs, la nature même de l'activité, fortement mécanisée d'un côté et fortement manuelle de l'autre, soulève la question de la poly-compétence des salariés aptes à travailler dans ces groupements d'employeurs* ».

Pour une meilleure efficacité du dispositif, les auteurs des études réalisées en région veillent au caractère reproductible des actions menées. L'ensemble des études et outils seront disponibles après validation pour une utilisation par les autres membres du réseau.

Erwan Charpentier ■

Le machinisme agricole français à la fête

Sous ce titre de mise après les fêtes de fin d'année, *Entrepreneurs des Territoires* reprend cet article avec l'aimable autorisation de son auteur, Lucien Bourgeois, directeur des Études économiques et Prospective de l'Assemblée Permanente des chambres d'agriculture.

La réforme de la Politique agricole commune de 1992 devait sonner l'hallali du bon équipement en matériel des exploitations françaises. Cette prédiction consensuelle a été démentie par les faits. Les ventes de matériel agricole sur le marché intérieur ont doublé en 12 ans.

Fort heureusement, les prédictions pessimistes faites sur le secteur agricole ne se réalisent pas toutes ! En 1992, rares étaient ceux qui croyaient au redémarrage du marché français du machinisme. Et pourtant, il a bel et bien progressé en profitant de l'embellie sur les revenus agricoles qu'on a observée jusqu'en 1998. Mais, depuis cette date, le revenu agricole moyen a eu plutôt tendance à baisser puisque le niveau atteint en 2004 se situe 16 % en dessous de celui de 1998. Il aurait été logique que les commandes de matériel baissent d'autant. Cela n'a pas été le cas. La progression a été moins rapide mais le marché est resté à un niveau supérieur à celui de 1998.

Une situation unique en Europe

Cette évolution est à peu près unique en Europe. Partout ailleurs, à la seule exception de l'Irlande, le marché s'est réduit depuis la réforme de la Politique agricole commune. Citons le chiffre du marché le plus emblématique, celui des tracteurs. D'après les chiffres du Sedima, le nombre des immatriculations a baissé de 15 % entre 1990 et 2000 dans l'Union européenne, alors qu'il a augmenté de 3 % en France. Le marché français était tombé à 18 % du marché européen en 1993. Il est remonté à 24 % en 2003. Le marché allemand, qui était à 24 % en 1993, est tombé à 15 % en 2003.

Comment expliquer cette augmentation récente ? En fait, les chiffres actuels sont plus conformes qu'en 1993 à la part de la France dans la production européenne (20,4 % de l'Union européenne à 25). C'est aussi un aspect structures de production. Le nombre des exploitations a plus baissé en France que dans la moyenne. Cela a permis un agrandissement des surfaces plus important qu'ailleurs. Le tiers des exploitations de plus de 50 ha est en France. C'est trois fois plus qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni et deux fois plus qu'en Espagne. Il est clair que cet agrandissement rapide des structures a été facilité par la mon-

tée en puissance du matériel utilisé. Il a aussi été facilité par la faiblesse relative du prix du foncier agricole français. Les aides directes à l'hectare, accordées par la Politique agricole commune, constituent de ce fait un avantage comparatif pour les acheteurs de terres en France car elles représentent une part d'autant plus grande que le prix du foncier est bas.

Les agriculteurs français bénéficient aussi d'un régime fiscal plus favorable à l'investissement que dans les autres pays (amortissement dégressif). Cela peut expliquer aussi une partie de l'écart que l'on observe actuellement.

L'inconnue des années à venir

Cette bonne santé du machinisme est une bonne illustration de l'intérêt des politiques agricoles. Nul doute que si l'on devait s'orienter à l'avenir vers un désengagement de l'État en France et dans l'Union européenne et une augmentation des risques, les achats de matériel régresseraient [...]

Ce diagnostic plutôt favorable doit être tempéré par un premier semestre 2005 en léger retrait à cause de l'attentisme sur la façon d'appliquer la réforme de la Politique agricole commune et sur l'issue des négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce. Il est cependant de bon augure pour la capacité concurrentielle de l'agriculture française à l'avenir. Celle-ci est désormais l'une de celles qui a les plus grandes structures dans l'Union européenne [...]

Les entrepreneurs le constatent dans les départements : leurs clients agriculteurs qui restent chagrinés, s'organisent pour maintenir la compétitivité de leur exploitation. Beaucoup moins nombreux, ils maintiennent, selon les données statistiques rassemblées par la Direction études et statistiques de l'APCA, leurs investissements, alors que leur revenu recule. Autant d'indications précieuses pour les entrepreneurs soucieux de l'avenir de leur activité.

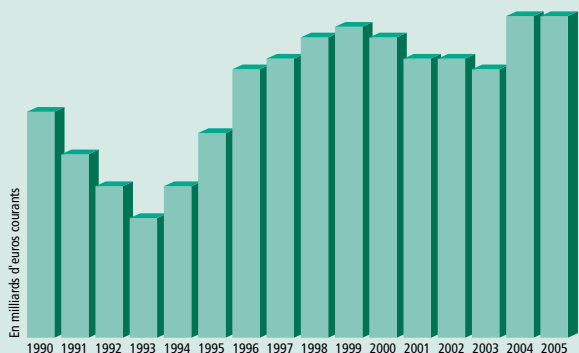
Le nombre des exploitations agricoles a été réduit des deux tiers entre 1970 et 2004 en France. La baisse du nombre des exploitations ne s'est pas ralentie ces dernières années et elle s'est même légèrement accélérée entre le recensement de 2000 et l'enquête sur les structures de 2003. Le maintien de l'investissement agricole, et notamment en matériel, est assez

surprenant dans ces conditions. L'effort individuel d'investissement est très important sur des exploitations de plus en plus grandes.

Doublement du marché depuis 1990

Le marché français du machinisme est abonné aux bons résultats depuis le creux de 1993. Il a presque doublé en 12 ans en monnaie courante. On note certes un ralentissement au premier semestre 2005 mais il n'affecte que quelques catégories. Cela démontre le dynamisme actuel de la production agricole française. En s'équipant, les exploitants de notre pays entendent rester parmi les plus compétitifs du monde.

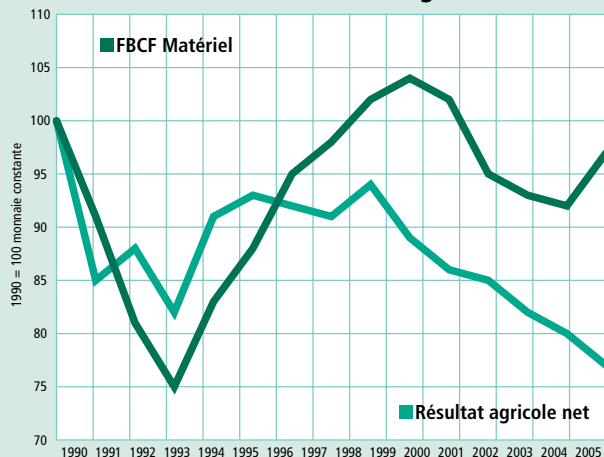
Marché français du machinisme agricole



1088 - Chambres d'agriculture - APCA - Études économiques Source : SYGMA
Les investissements en matériel toujours forts, en dépit de la baisse du revenu agricole

Le tout début des années 1990 est une période d'incertitude pour l'agriculture française, le revenu et l'investissement agricole ont fortement baissé. Mais, passée cette période d'incertitude, le revenu a connu deux années de forte croissance qui a relancé l'investissement matériel. La croissance du revenu agricole a été de courte durée : dès 1996, elle s'est

Les investissements et le revenu agricoles

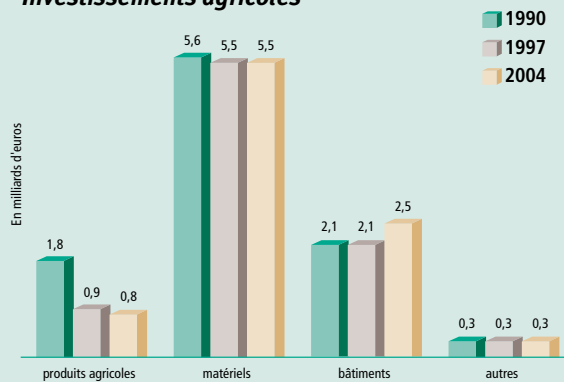


1081 - Chambres d'agriculture - APCA - Études économiques Source : INSEE
Les achats de matériel représentent toujours 60 % des investissements agricoles

ralentie et, à partir de 1998, elle a amorcé une baisse qui dure encore aujourd'hui, au plan global et individuel. Or, l'investissement en matériel a continué cette progression au-delà de la période de croissance des revenus agricoles. Il y a donc dans l'économie agricole française une spécificité qui fait que les achats de matériel des agriculteurs sont parfois déconnectés de leur ressource et de leur revenu.

Dans le cadre du Programme de Maîtrise des Pollutions Agricoles, de nombreux éleveurs ont dû investir dans la mise aux normes de leur bâtiment d'élevage. Ces décisions d'investissements obligés se voient dans la statistique agricole : les investissements en bâtiment ont progressé de +2 % sur la période 1990-1997 et de +15 % de 1997 à 2004. Mais cette progression de l'investissement en bâtiment ne change pas la structure de l'investissement agricole : en 1990 comme en 2004, le poste matériel agricole est toujours le plus important et représente 60 % des investissements agricoles.

Investissements agricoles



1082 - Chambres d'agriculture - APCA - Études économiques Source : INSEE

Au vu de la situation décrite dans *L'Agriculture en chiffres*, nous pouvons avancer que la déconnexion entre l'évolution des investissements et du revenu, spécifique à la France, fragilise la conclusion selon laquelle l'aide à l'investissement a contribué à maintenir le revenu des agriculteurs au cours des dernières années. Au moment où le débat engagé sur le plan stratégique national pour 2007-2013 s'achève, il y a matière, dans le domaine de l'amélioration de la compétitivité, à un renouveau des approches et à des mesures intégrant l'apport et le savoir-faire accumulés par les entrepreneurs de travaux pour rendre plus efficaces les investissements en matériel.

Extraits de *L'Agriculture en chiffres* APCA
Études économiques et Prospective

Lucien Bourgeois
lucien.bourgeois@apca.chambagri.fr

Actualités !

Réunions régionales EDT 2005 2006



Les participants à la réunion régionale Rhône-Alpes le 12 octobre à la CCI de Villefontaine (Isère).

Actualité, Congrès EDT de mars 2006, situation locale, les réunions régionales des Entrepreneurs des Régions Alsace, Franche-Comté et Lorraine ont accueilli Gérard Napias accompagné de François Pasquier, vice-président EDT Forêt et de Patrice Durand, directeur de la fédération. La réunion de Selestat, près de Colmar, a été l'occasion d'une rencontre entre les entrepreneurs et Antoine Herth, député, rapporteur du projet de loi d'orientation agricole. Une nouvelle série de réunions régionales est pour janvier 2006.

La forêt de Beynaves certifiée PEFC

Le conseil général des Hautes-Alpes vient d'obtenir la certification PEFC pour sa forêt de Beynaves. Il est le premier département de la région Paca à s'engager dans cette voie. Située sur les communes de Sainte-Colombe (79 %) et d'Orpierre (21 %) et d'une superficie de 208 hectares, la forêt de Beynaves fait l'objet d'une mise en valeur touristique, pastorale et cynégétique. Le schéma français de certification forestière PEFC arrive au terme de son premier cycle (2001-2006). Un nouveau projet de schéma révisé est entré dans sa phase de consultation publique. À l'occasion de cette consultation, EDT souligne l'importance des travaux sylvicoles et d'exploitation forestière réalisés par nos entreprises dans le cadre de la gestion durable des forêts avec l'objectif de moyens légaux ou contractuels, la juste rémunération des prestations effectuées.

Les entrepreneurs sur le Sitevi

Les entrepreneurs se sont retrouvés sur le Sitevi, dernier salon de l'année sur lequel EDT Languedoc Roussillon et Paca se sont mobilisés avec la fédération pour ce rendez-vous de la vigne et du vin. Les entrepreneurs constatent que leurs clients font toujours faire des travaux mais moins qu'auparavant, réduisent leur personnel, les achats de produit et retardent leurs investissements. Autre signe de cette conjoncture difficile que traverse le premier vignoble du monde, les délais de paiement s'allongent. Pour les entrepreneurs,



Sur le stand EDT, Claude Soulairol, Languedoc-Roussillon, Denis Monnier, Paca, Jean-Marie Villaret, Hérault.

il s'agit d'une crise de plus dont on sortira forcément. Dans cette situation, la contribution des entrepreneurs est la suivante : permettre aux viticulteurs de continuer leur activité en réalisant leurs travaux sans investir dans le matériel.

Prestations viticoles manuelles

Sous la houlette du sous-préfet d'Épernay, la sécurisation du recours à la main-d'œuvre dans le monde viticole est d'actualité en Champagne. EDT, membre actif du groupe de travail, a mis à disposition ses outils « qualité ». Le schéma retenu délivre une charte « qualité » pour les entreprises de travaux viticoles manuels dans laquelle il est demandé à l'entreprise d'être titulaire d'un titre de qualification.

Travaux ruraux

Un groupe de travail va être mis en place sur la définition des travaux ruraux. La proposition de la Commission rurale EDT veut parvenir à une définition actualisée en réunissant des entrepreneurs et des personnalités qualifiées. Par ailleurs, les travaux du groupe de travail « Accoroutistes » avancent rapidement sur les titres de qualification spécifiques : travaux de fauchage agricole, travaux de fauchage des espaces naturels et travaux d'accotement routier – accoroutistes.

Aides à la restructuration dans le sucre

Les producteurs de betterave et les entrepreneurs de travaux vont supporter des pertes du fait du processus de restructuration et de l'arrêt de la production de betterave à sucre. Conséquemment, un montant d'au moins 10 % des aides de restructuration devrait être réservé aux producteurs de betterave et aux entrepreneurs de travaux pour compenser, notamment, leur investissement dans des machines spécialisées qui vont perdre leur valeur. Les États membres devraient augmenter ce montant en fonction de leur situation spécifique, après consultation des parties intéressées, le temps que le déficit financier lié à tous les éléments du plan de restructuration soit équilibré par une proposition économique raisonnable. (Point 11.3 de la proposition de règlement du 30 11 2005 14 982/05). L'or-

Infos

01 47 87 12 12

Service d'information juridique / Vie pratique

ganisation européenne des entrepreneurs de travaux, la Ceettar, avait, courant 2005, saisi la Commissaire à l'agriculture, inquiète de voir les entrepreneurs écartés des aides à la reconversion. La mobilisation a donc été payante.

Pesticides

À l'occasion du Colloque de restitution de l'expertise scientifique collective Inra-Cemagref sur les pesticides, agriculture et environnement, Nelly Olin, ministre de l'Environnement, a confirmé fin 2005 que le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques « sera rapidement examiné à l'Assemblée nationale ». Il prévoit notamment le contrôle obligatoire et périodique des pulvérisateurs, le renforcement des contrôles relatifs à l'utilisation des pesticides. Un plan de réduction des risques lié aux pesticides est engagé pour la période 2006-2009, notamment sur les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides, la formation des professionnels, la protection des utilisateurs de pesticides et leur information, la connaissance et la transparence en matière d'impact sanitaire et environnemental des pesticides.

Abaissement du seuil de l'obligation de télédéclarer et télécharger la TVA

De plus en plus de déclarations des entreprises aux administrations, aux organismes sociaux peuvent se faire par ordinateur et internet. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2007, les entreprises dont le CA de l'exercice précédent est supérieur à 760 000 euros, seront dans l'obligation d'acquitter par virement la taxe sur la valeur ajoutée et les taxes assimilées par une obligation de télédéclaration et de téléversement (article 71 du projet de loi de finances pour 2006).

Taxe sur les véhicules polluants

Dans le cadre de la lutte contre les pollutions liées à l'automobile, et en sus des incitations fiscales existantes tant pour les particuliers que pour les professionnels, la loi de Finances pour 2006 prévoit de nouvelles mesures sur les véhicules polluants.

Un crédit d'impôt de 2000 euros pour l'achat d'un véhicule neuf non polluant est déjà ouvert aux particuliers, ainsi qu'une incitation fiscale à destination des professionnels les exonérant de la taxe sur les véhicules de société pour l'achat d'un véhicule neuf non polluant (article 1010 du CGI).

La loi de finances pour 2006 ajoute d'autres mesures. Pour les véhicules particuliers : à l'exclusion des véhicules de plus de 3,5 tonnes, est créée une taxe additionnelle à la taxe sur les certificats d'immatriculation applicable aux véhicules à forte émission de CO₂. Cette surtaxe est progressive à partir de 200 grammes de CO₂ émis par kilomètre. Cette mesure concerne tous les véhicules particuliers, qu'ils soient véhicules de société ou non.

Pour les véhicules de société, la loi de finances supprime la taxe différentielle sur les véhicules terrestres à moteur compensée par une modification du tarif et du champ d'application de la taxe sur les

véhicules de société. Cette mesure est accompagnée d'un dispositif incitant l'acquisition de véhicules peu émetteurs de CO₂.

Le salon des Entrepreneurs : création et reprise des entreprises du 1^{er} au 3 février 2006 Paris

Le salon des Entrepreneurs à Paris porte Maillot, du 1^{er} au 3 février 2006, s'adresse aux chefs d'entreprises de PME/PMI, de petites entreprises, aux entrepreneurs individuels, aux créateurs, cadres-repreneurs et porteurs de projets. Sur ce salon, les visiteurs retrouvent tous les experts-comptables, avocats, notaires, experts financiers, consultants, conseils, réseaux d'accueil & d'accompagnement : 320 partenaires et exposants répartis en 6 villages thématiques, 5 espaces de consultations individuelles, 200 conférences techniques et ateliers pratiques. Pour recevoir votre badge (prix : 40 euros) pour les trois jours (accès stands, conférences & animations) au Salon des Entrepreneurs et Économique Expo, qui se dérouleront du 1^{er} au 3 février 2006, remplissez dès présent le formulaire d'inscription. Site web : www.salondesentrepreneurs.com

Salon de l'agriculture 2006

Le salon de l'agriculture aura lieu du 25 février au 5 mars à Paris porte de Versailles. L'emploi dans l'agriculture sera au cœur de ce rendez-vous annuel de l'élevage et des produits régionaux. Au regard de la contribution des entrepreneurs de travaux à l'emploi dans le monde rural, les métiers des services à l'agriculture, à la forêt et au rural seront à l'honneur, une manière de les faire découvrir à un public urbain intéressé par l'agriculture et la forêt.

Sival du 18 au 20 janvier 2006 Angers

Le salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers se tient du 18 au 20 janvier 2006 au parc des expos d'Angers (Maine-et-Loire). Toutes les dernières techniques, les nouveaux produits de ces filières, leurs acteurs se retrouvent sur ce salon professionnel et international qui distingue les nouveautés au travers de concours. Plus de 600 exposants et 23000 visiteurs sont attendus à ce rendez-vous incontournable des cultures spécialisées.

La DATAR devient la DIACT

Le 21 décembre 2005, le Conseil des ministres a examiné le décret créant la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires qui se substitue à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. <http://www.datar.gouv.fr>

Erwan Charpentier, Grégory Le Roux,
Lina Haddad ■

STC Courtois : le rôle important de la communication

L'image de la société Courtois reste très ancrée dans l'agricole, alors que ce secteur ne représente, paradoxalement, plus que 10 % de l'activité totale. L'histoire de cette entreprise, implantée en Flandre maritime dans le Nord, y est pour beaucoup. Mais l'évolution a pris une autre direction et la communication joue un rôle important permettant de changer les habitudes.

Comme bon nombre d'ETA, l'entreprise a été créée par la génération précédente, en l'occurrence Lucien Courtois en 1948. Installé à Pitgam, il débute par l'arrachage de lin, une culture traditionnelle sur la bande côtière, l'épandage de fumier et les traitements. Quarante ans plus tard, en 1988, l'entreprise comptait près de 30 employés et, outre l'activité agricole qui s'était développée, notamment avec l'arrachage des betteraves, l'ETA Courtois s'était déjà diversifiée dans le TP avec la location de matériels mais aussi l'entretien des fossés et canaux, une spécificité de la région, et plus particulièrement des Watringues (voir encadré).

Durant cette période, les deux fils, Jean-Pierre en 1968 et Jean-Luc en 1976,

intègrent l'entreprise et participent activement à son développement. Au départ en retraite de leur père en 1988, les deux frères reprennent l'entreprise et changent son statut qui passe en SARL. Quinze ans après, une nouvelle étape est franchie et les activités sont scindées en deux sociétés (STC et ART) chapeautées par une holding (BSV). Ce changement correspond à l'arrivée dans l'entreprise de Bertrand Van Ryssel, beau-frère de Jean-Luc Courtois.

Des activités très diversifiées

Si, historiquement, l'activité agricole reste encore présente, elle ne représente plus que 10 %. « Nous conservons certains travaux traditionnels pour lesquels nous avons une clientèle fidèle depuis toujours », explique Jean-Luc Courtois. « Ce sont l'arrachage de betteraves à sucre et l'arrachage de chicorée pour la torréfaction. » Ils sont complétés depuis deux ans par le déterrage des betteraves (200 000 t en 2004), la STC Courtois ayant été choisie par un groupe sucrier de la région, la SDHF, pour laquelle elle effectuait déjà du transport de betteraves. De plus, la zone de production est éloignée de la sucrerie et favorable à cette activité. Mais, comme

le souligne Jean-Luc Courtois, les travaux agricoles sont supportés par le reste de l'activité. « Depuis quelques années, nous avons dû subir les hausses des salaires (+ 15 % du SMIC en 3 ans), du fuel, des matériels et des pièces. Mais parallèlement, nous ne les avons pas répercutées systématiquement et aujourd'hui, cette acti-

tivité agricole est déficitaire. » Néanmoins, d'autres travaux, s'ils ne sont pas purement agricoles, concernent indirectement l'environnement rural de la région.

Il est vrai que l'essentiel des activités de STC et ART Courtois est désormais dirigé vers d'autres secteurs pour lesquels ils se sont taillés une solide réputation, et cela



Jean-Luc Courtois (à gauche) et Bertrand Van Ryssel (à droite) dirigeant l'entreprise qui est scindée en deux : sociétés STC et ART Courtois. Les activités sont très diversifiées et seulement 10 % est concerné par l'agricole pur.



ALLIANCE
TIRE COMPANY (1992) LTD.

Une gamme complète à la hauteur de vos exigences.

En élaborant sa nouvelle série 65, **AGRI STAR A365**, Alliance propose aujourd'hui un pneu de tracteur radial haut de gamme, capable des meilleures performances. Son profil agressif et autonettoyant assure une excellente traction même dans des conditions difficiles. Sa nouvelle carcasse radiale lui garantit confort et longévité. Sa large empreinte et sa faible pression de gonflage, réduisent sensiblement le tassement des sols.

Profil A365
6 dimensions disponibles



SOCAH

SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 sud.pneus@socah.fr
 NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 nord.pneus@socah.fr
 EXPORT Tél : 33 4 67 88 92 42 - Fax : 33 4 67 96 05 40 export.pneus@socah.fr



L'arrachage des betteraves et de la chicorée reste les activités purement agricoles. La STC Courtois utilise essentiellement des chantiers décomposés avec des débardeuses automotrices.

dans un rayon de 50 km. De son côté, la STC Courtois est spécialisée dans l'aménagement des terres et des eaux, la location de matériels avec chauffeurs, les travaux de création et d'entretien de parcs et jardins (modèles paysagers), l'assainissement et la voirie ainsi que les transports routiers. ART Courtois s'occupe plus particulièrement de travaux publics liés au terrassement, à l'aménagement routier et aux travaux d'assainissement. La liste des types de travaux est longue, mais quelques exemples originaux montrent son étendue. C'est le désenvasement du port de Gravelines, c'est récemment le criblage de terre pour la réalisation d'un nouveau parc urbain à Lille, c'est l'entretien

des espaces verts autour de sites de production ou de zones de loisirs, ce sont de nombreux chantiers de curage et d'entretien de canaux et fossés des Watringues, c'est la réalisation de pavage urbain, revêtement traditionnel dans la région...

Les travaux sont réalisés à hauteur de 30% pour des collectivités (communes, communautés de communes, communautés urbaines, syndicats mixtes, voies navigables...) et de 60% pour des privés avec des grands noms comme Total, Arcelor, le Port Autonome de Dunkerque ou Opale Environnement. « La difficulté pour de tels travaux est qu'ils sont systématiquement sur appel d'offre ou devis, souligne Bertrand Van

Ryssel, le gérant du groupe. Il faut donc être très réactif et faire un travail important de prospection pour se faire connaître. D'autant plus que nous conservons malgré tout une image d'entreprise agricole. C'est pourquoi nous avons engagé un travail de communication, notamment avec l'identification systématique de tous nos chantiers, similaire à ce que l'on peut voir en TP, et en uniformisant notre parc de matériels en terme de couleurs. Nous avons choisi un RAL et tout nouveau matériel qui arrive dans l'entreprise est à nos couleurs. C'est le cas par exemple de plusieurs tracteurs. »

Pour certains contrats, l'entreprise fait appel à des sous-traitants afin de réaliser

des travaux qui ne sont pas de sa compétence. « C'est une nécessité car, pour ce type de chantiers complets, il est difficile de pouvoir assurer la totalité des travaux », remarque Jean-Louis Courtois.

Formation à tous les niveaux

Si une grande majorité du personnel (38 permanents sur les 2 sociétés auxquels s'ajoutent des temporaires en cas de besoin – 10 sur 10 mois en 2005) est autodidacte, une politique d'embauche qualifiée a été mise en place. C'est ainsi que, parmi les derniers arrivés, on recense un BTS Aménagement de l'Espace, un BTS TP conduite d'engin et un contrat de qualification en mécanique agricole. Parallèlement, des plans de formation obligatoire ou complémentaire sont mis en place pour l'ensemble du personnel. C'est le cas notamment pour la sécurité. « Nous avons une politique de sécurité très stricte », explique Bertrand Van Ryssel. « La majorité de nos grands clients comme le Port Autonome de Dunkerque sont très exigeants et nous imposent des normes strictes que nous devons suivre. D'autres comme Arcelor adoptent aujourd'hui les mêmes règles. Nous avons désormais au sein de l'entreprise



Depuis peu, l'activité agricole est complétée par le déterrage des betteraves pour laquelle la STC Courtois est en contrat avec une sucrerie de la région.



Un des derniers matériels investis par la STC Courtois est ce cribleur qui a servi notamment sur ce chantier dans un parc urbain à Lille.



Une des principales activités est l'entretien de canaux et fossés dans la région des Watriunges. Ici, (à gauche) un chantier de faucardage (fauche et enlèvement de la végétation dans les fossés) à la pelle. Ces travaux d'assainissement vont jusqu'au désenvasement des ports comme ci-dessus à Gravelines.

Une curiosité du Nord : les Watriunges

Cet espace naturel, inscrit dans un triangle unkerque-Calais-Saint Omer, était originellement une plaine marécageuse correspondant à l'ancien delta de la rivière Aa. Son altitude ne dépasse pas 1 à 5 m au-dessus de la mer et le niveau moyen des terres est inférieur au niveau moyen des plus hautes mers. Elle couvre une superficie de 100 000 ha et son aménagement, au fil des siècles, a eu pour objectif d'empêcher la mer de venir recouvrir les terres à marée haute. C'est ainsi qu'ont été creusés 150 km de canaux domaniaux et plus de 1 500 km de watergangs (fossés plus petits) et installées 100 stations de pompage sur le réseau et 6 stations d'évacuation à la mer. Tous ces canaux et fossés s'ensavent et sont envahis régulièrement par la végétation (surtout les roseaux) nécessitant donc un entretien régulier, souvent annuel pour les watergangs.

un coordinateur « sécurité » et nous fournissons à tous nos employés des vêtements et des équipements aux normes pour les chantiers. Nous pensons même nous engager prochainement dans la certification « sécurité » pour l'ensemble de l'entreprise. »

Une formation à la communication et au management

a également été mise en place pour l'équipe de direction.

En matière d'entretien du matériel – le parc en service est impressionnant – une équipe spécialisée comprenant un chef d'atelier et un mécanicien équipés d'un véhicule d'assistance réalise 80 % des interventions, le reste étant effectué à l'exté-

rieur pour des cas plus spécifiques. Le budget annuel en consommables de tout genre atteint 210 000 euros. Quant au renouvellement du matériel, si la partie agricole est en « stand-by », il dépend du type de machine avec un âge moyen actuel de 10 ans qui aurait tendance à diminuer pour disposer de

matériels plus performants (5 à 6 ans pour les pelles). Globalement, les investissements représentent de 500 000 à 600 000 euros par an.

Saisir les opportunités

« Pour l'instant, nous restons positionnés sur les métiers que nous maîtrisons », note Jean-Louis Courtois quand on aborde l'avenir de l'entreprise. « Nous sommes aujourd'hui sur des marchés qui ne sont pas acquis et le renouvellement des appels d'offre est régulier. Il est toujours tentant de se lancer dans une nouvelle activité. Mais cela nécessite souvent l'investissement de nouveaux matériels et leur amortissement n'est pas toujours garanti. C'est donc une remise en cause et un renouvellement de la clientèle permanents. Nous restons toutefois à l'affût des opportunités qui peuvent se présenter. C'est le cas notamment de ce que certains nomment le développement durable, pour lequel nous envisageons de nous impliquer avec des activités comme le recyclage des déchets, verts ou autres, notamment le papier. Dans tous les cas, nous le ferons avec une approche professionnelle et respectueuse des règles. »

Olivier Fachard ■



L'entretien des espaces verts nécessite parfois des matériels spécifiques comme ici un automoteur pour les fauches des talus en pente.



La communication joue un rôle important pour véhiculer l'image de l'entreprise. Outre l'identification des chantiers, tous les matériels qui entrent sont marqués aux couleurs de l'entreprise.

PARC MATÉRIELS de STC et ART COURTOIS

MATÉRIELS DE TRANSPORT	MATÉRIELS TRAVAUX PUBLICS
<p>* Transport de matériels et de matériaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - un semi porte-engin - un semi-benne avec tracteur routier - une benne à ferraille - un camion porteur 26 t - un empirol avec grue de déchargement - un empirol camion 19 t - containers 7 à 20 m³ <p>* Transport sur chantiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - un tracto-benne 3 ponts 18 t - tracteurs + bennes 18 à 22 t - 2 dumpers 24 t Gilles - 2 dumpers Terex TA 25 <p>* Neuf tracteurs :</p> <p>2 New Holland TM 120, un Fiat 1000 DT, un Fendt 380, un Valmet 8750, un Same 75 VDT, un Renault 120 ch et 2 Someca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - une épandeur Acmar tractée à pression pour émulsion 2 000 l - un rouleau vibrant Amman à guidage à mains double billes 75 cm - une plaque vibrante Amman
	MATÉRIELS DE NETTOYAGE DE VOIRIE
	<ul style="list-style-type: none"> - une balayeuse type Lebon - une lame - un Rubermat sur pneus - une balayeuse ramasseuse
	MATÉRIELS ESPACES VERTS
	<ul style="list-style-type: none"> - un automoteur Noremat C115 - une épareuse RB 2000 portée sur tracteur - une épareuse Fulgor 7500 avec bras déporté de 7,5 m - une tondeuse sur chenilles Mulag pour talus (dévers 45°) - une tondeuse Ruby avec ramassage - une faucheuse - un tracteur avec rotavator ou herse vibrante - une engazonneuse Elliet
	MATÉRIEL DE CRIBLAGE
	<ul style="list-style-type: none"> - un cribleur de compostage
	MATÉRIEL FORESTIER
	<ul style="list-style-type: none"> - un broyeur universel à marteaux fixes et pointes au carbure
	MATÉRIELS AGRICOLES
	<ul style="list-style-type: none"> - 3 arracheuses de betteraves et chicorées : une Lectra Moreau et une GR2 Moreau aligneuses + 2 débardeuses automotrices Gilles RB 3000, une intégrale Moreau Voltra 6.24 - un déterreur Ropa à trémie
	DIVERS
	<ul style="list-style-type: none"> - un cloueur pneumatique avec tirage du fil barbelé - un groupe électrogène avec pompe Flyt 500 m³/h - un quad Solor 90 pour analyse de sols - un bateau faucardeur
MATÉRIELS DE TERRASSEMENT	
<p>* Pelles sur chenilles</p> <ul style="list-style-type: none"> - une pelle Priestman CV 20/20 (22 m de portée et 11 m de profondeur) - 2 pelles JCB 2060 et 240 - 3 pelles Case 1488 et 1188 - 2 pelles Case Poclairn 1088 Maxi et 688 BCK - une mini-pelle Kubota 5 t et une mini-pelle Case 1,5 t <p>* Pelles sur pneus</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 pelles Case WX 150, 788 et 688 B <p>* Équipements pour pelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - godets de terrassement (0,50 m à 1,20 m) - godets de curage 2 m et 2,50 m - godets trapèzes pour création de fossés - godet de curage orientable - paniers faucardeurs 3 et 4 m - tarières - dent de déssouchage <p>* Matériels de battage de palplanches sur pelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - un vibrofonneur à haute fréquence ICE 428 B - un batteur de pieux Kolpac 25R <p>* Chargeuses sur pneus</p> <ul style="list-style-type: none"> - un télescopique JCB avec godet à fourche - une chargeuse MF 613 avec godet ou transpalette <p>* Un bull à lame Komatsu D61 PX12</p>	



CCB

Nouvelle MEGA 370

Le système de battage de la MEGA 370 permet d'augmenter la vitesse du produit au niveau des organes de battage. Résultats : meilleure séparation grâce à une force centrifuge plus élevée et qualité accrue du battage avec le système APS (Accélérateur de Pré-Séparation). La vitesse de rotation proportionnelle entre l'accélérateur de flux et le batteur préserve la qualité de la paille. Avec sa nouvelle moissonneuse-batteuse MEGA 370 et ses 260 ch, CLAAS met la performance au service du plus grand nombre.

CLAAS
www.claas.com

ETA Dénomonné : la tempête de 2000 a fait évoluer l'activité

Des événements ou des contraintes particulières sont parfois à l'origine, si non de vocations, tout du moins d'une nouvelle orientation professionnelle. Faut-il encore en déceler l'intérêt et savoir mettre les atouts de son côté. C'est le cas d'Éric Dénomonné, ETA et ETF à Thaon-les-Vosges.

Quand il s'installe comme agriculteur en 1992, après avoir passé son CAPA et son BEPA, Éric Dénomonné envisage le développement de son activité. Avec seulement un quota de 35 000 l de lait en vente directe dans la région, il lui semble impératif de faire grandir l'exploitation. Mais l'impossibilité de s'associer en GAEC et surtout son implantation en zone urbaine avec une importante pression foncière le contraignent à suivre une autre direction. Ayant déjà effectué des prestations de travail en dehors de l'exploitation, il décide de s'installer comme entrepreneur de travaux agricoles en 1996. Basé dans une zone d'élevage, il s'oriente tout de suite vers l'ensilage en investissant dans une

machine d'occasion achetée en Bretagne. L'ensilage reste l'activité unique jusqu'en 2000, mais la tempête, qui a fortement touché la forêt dans les Vosges, va bouleverser son activité.

La forêt en complément

« Cette tempête a permis beaucoup d'opportunités », reconnaît Éric Dénomonné. « Les structures en place ne pouvaient pas répondre à tous les besoins. Dès début 2000, j'ai acheté 3 pelles et embauché un permanent et plusieurs temporaires en fonction de nos besoins. Cette activité a permis de nous faire connaître dans le milieu et, depuis, nous continuons à travailler dans ce secteur. »

Aujourd'hui, les travaux forestiers représentent 30 % du chiffre d'affaires avec des clients variés comme l'ONF, les communes ou de la sous-traitance pour des prestataires. Il est également en contrat avec la SNCF pour l'entretien des abords de voies de chemin de fer. Cette activité concerne plus l'entretien des chantiers forestiers après coupe que la coupe proprement dite. « Nous effectuons du broyage, du désouchage et des travaux en rapport avec le nettoyage des chantiers. »

Si cette activité reste encore importante et régulière, elle a toutefois diminué quand les chantiers d'après tempête ont terminé. Pour pallier à cette baisse d'activité, Éric Dénomonné a pro-

fité de son matériel (pelles) pour prospecter dans le TP. « C'était une façon de rentabiliser l'investissement. D'autant plus que cette activité s'est surtout développée au travers de la location. » Aujourd'hui, il a une clientèle régulière, notamment parmi les entreprises importantes de BTP de la région. « Ils cherchent régulièrement du personnel compétent pour réaliser des travaux que leur personnel ne veut pas prendre en charge », souligne Éric Dénomonné. Mais il travaille également chez les particuliers et notamment les agriculteurs, pour lesquels il effectue des travaux de terrassement en rapport avec la mise aux normes des installations d'élevages.



Le TP est une des activités complémentaires de l'ETA Dénomonné. Elle représente 30 % du total.



L'activité forestière s'est développée après la tempête de 1999 et a représenté une évolution importante de l'entreprise.



Les investissements en matériels sont raisonnés et s'ils concernent du neuf pour certains, la plupart est achetée d'occasion.



L'activité TP est basée essentiellement sur de la location. L'ETA Dénommé est en contrat avec la SNCF pour l'entretien des bords de voies ferrées.



« Quand on met une pelle sur un chantier, c'est rare qu'elle ne reste pas pour d'autres travaux. »

Cultiver le relationnel

Si la forêt (30 %) et le TP (30 %) se sont développés, l'ensilage reste l'activité dominante. « Nous travaillons dans un rayon de 30 km autour de Thaon, même si certains chantiers, et pas des moindres, sont plus éloignés (80 km). L'activité est répartie entre l'herbe au printemps (500 ha) et le maïs à l'automne (1 100 ha). Nous avons une clientèle régulière à 95 % que j'ai développée en faisant quasiment du porte-à-porte. 40 % de mes clients sont concernés par l'herbe et la pression est beaucoup plus importante pour cette période de récolte. La plupart du temps, ce sont des commandes au dernier moment, en fonction de la météo et de

ce qu'ils ont pu couper. Il faut pouvoir répondre rapidement à la demande, c'est pourquoi on peut paraître suréquipé avec 4 machines, mais les faits nous donnent souvent raison. L'an dernier par exemple, on a commencé la campagne en ensilant 250 ha en une journée. La veille, les clients fauchaient et le lendemain, il pleuvait. »

Pour fidéliser cette clientèle, Éric Dénommé n'hésite pas à « prendre son bâton de pèlerin » et à lui rendre visite régulièrement. « J'amène moi-même les factures aux agriculteurs. Cela me permet de tous les connaître et surtout de faire le point sur le travail. S'il y a eu des problèmes, cela permet d'en tenir compte pour les chantiers prochains.

C'est important de cultiver ce relationnel avec eux. Notamment quand il peut y avoir des discussions de prix. J'ai toujours eu comme politique d'appliquer un seul tarif et je tiens ce discours à tout le monde. Je suis probablement le plus cher du département (10 à 15 %), mais je peux facilement me justifier. Je préfère travailler ainsi car l'inverse pourrait amener des contestations. Il vaut mieux refuser un chantier que de discuter pour 5 euros de moins à l'ha, une baisse que toute ma clientèle me demanderait aussi par la suite. »

Éric Dénommé conduit une démarche relativement similaire dans le secteur du TP, notamment auprès des communes. « Nous avons

réalisé une plaquette présentant l'entreprise et surtout les différents matériels que nous pouvons mettre à leur disposition. Nous la joignons à toutes les factures. On s'est aperçu qu'ils étaient surtout intéressés par les équipements spéciaux pour les pelles, et une fois que cet engin est sur leur chantier pour un travail, ce n'est pas rare qu'il y reste pour un autre. »

Des investissements raisonnés

L'entretien des matériels est fait quasiment en totalité dans l'entreprise par les deux permanents auxquels s'ajoutent un mi-temps plus deux saisonniers durant la campagne de récolte. Ils passent une bonne partie de l'hiver à

JUMBO
Remorque ensileuse

- Simplifiez vos chantiers
- Coupe idéale pour la qualité
- Une gamme jusqu'à 80m³
- 1^{er} constructeur mondial

TERRASEM
Semoir universel pour semis direct et simplifié

- gestion électronique de la distribution
- existe en 3 et 4 m de large

Une gamme pour professionnels

Pöttinger France
129b, la Chapelle
F-68650 Le Bonhomme
Tél.: 03.89.47.28.30
Fax: 03.89.47.28.39

www.pottinger.fr



Demandez-nous une démonstration - Contactez Laurent au 06 16 39 25 83



Éric Dénoimé avec un de ses chauffeurs. « Trouver du personnel compétent et polyvalent n'est pas chose facile. »

faire ces travaux d'entretien avec une politique de prévention qui évite les problèmes durant le travail. « C'est important, car nous travaillons essentiellement avec des matériels achetés d'occasion », précise Éric Dénoimé. « Pour les ensileuses par exemple, j'ai acheté des machines qui avaient entre 1 000 et 1 500 heures et, en moyenne, je les garde 3 campagnes. On a peut-être un peu plus de frais d'entretien, mais cela ne compense pas la différence de prix à l'achat (entre 60 et 70 % du prix du neuf). En moyenne, pour les autres matériels, nous les utilisons entre 2 000 et 4 500 heures. Mais c'est envisageable qu'à l'avenir nous partions sur du matériel neuf, d'une part parce que l'activité

de l'entreprise nous le permet, d'autre part, cela doit nous permettre de diminuer les frais d'entretien. Mais si, depuis 2 ans, nous avons dû investir environ 150 000 euros/an, nous choisissons des matériels peu sophistiqués pour pouvoir les entretenir facilement nous-mêmes. »

Concernant le personnel, Éric Dénoimé ne cache pas qu'il a des difficultés à trouver les compétences requises. « Hormis un de mes permanents qui est très autonome, j'ai du mal à trouver selon mes critères. Je demande avant tout de la polyvalence car, dans l'entreprise, un employé doit pouvoir être chauffeur de pelle, d'ensileuse, de tracteur, connaître la mécanique

PARC MATÉRIELS DE L'ETA DÉNOIMÉ

- une moissonneuse-batteuse Claas 98 Maxi avec barre de coupe 4,50 m
- 4 ensileuses Claas Jaguar 860
- 2 pick-ups 3 m (Claas et Idass) et un bec à maïs Kemper 3,45 m 6 rangs
- un télescopique JCB 526 S
- un tracteur Fendt 816 Vario à poste inversé avec blindage et treuil
- un broyeur à marteaux Wilibal 2 m
- une pelle Hitachi 20 t avec broyeur forestier à marteaux fixes FAE
- 2 pelles Hitachi 20 et 23 t (dont une à rayon court)
- une mini pelle Kobelco 5 t
- 2 andaineurs forestiers
- 2 dents désoucheuses
- un BRH pour démolition béton
- une benne TP à boggie Brochard
- 15 godets et accessoires différents pour le terrassement
- une remorque de semi pour le transport

pour assurer l'entretien des machines. Il doit savoir organiser son chantier lui-même et résoudre le plus possible les problèmes qui peuvent se présenter. Naturellement, je suis disponible en cas de besoin. »

Quant à l'avenir de l'entreprise, Éric Dénoimé reste prudent. « C'est plus que probable que je cesse mon activité d'exploitant agricole pour me consacrer entièrement à l'entreprise. Pour l'instant, on

reste en l'état en essayant de développer les activités actuelles. Si des opportunités se présentent, on les étudiera avant de se lancer inconsidérément. J'ai bien certaines idées de développement et de diversification, mais il est encore trop tôt pour en parler et il serait périlleux de se précipiter. Il faut savoir être opportuniste mais de façon raisonnée. »

Olivier Fachard ■

ENERGREEN by lasur
agromec

débroussailleuse automotrice

une gamme de broyeurs

DARIO - 75 RN 20 - 31790 ST-JORY - TÉL. 05 34 27 38 27 - FAX 05 61 35 74 19 - e-mail : dcm-dario@fr.oleane.com

Sitevi 2005 : une internationalisation qui se confirme

Plus de 22 pays étaient représentés à cette 22^e édition du Sitevi. Moins nombreux mais « *de qualité* », les visiteurs étaient motivés et porteurs de projets d'investissements.

Dans un contexte économique difficile, aussi bien pour la filière viti-vinicole que pour celle des fruits et légumes, c'est sans surprise que le Sitevi a subi les retombées de la crise en enregistrant une baisse de fréquentation de 10 % par rapport à 2003, liée notamment à la moindre participation des visiteurs français. Par contre, l'internationalisation de ce salon se confirme avec 13,5 % de visiteurs étrangers venus de plus de 50 pays différents parmi lesquels l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Suisse ont été fortement représentés. À noter la venue massive des pays nouveaux producteurs ou émergents tels que la Croatie, Russie, Chine, Algérie, Maroc,

Australie, Nouvelle-Zélande... qui confirme le rayonnement international de cette édition. Côté exposants, 2 % d'entre eux étaient internationaux en provenance de 22 pays. Par ailleurs, ce sont 46 813 visiteurs qui ont fait le déplacement à Montpellier et qui ont arpenté les 73 000 m² du salon à la rencontre des 900 exposants français et étrangers, et qui, en dépit des difficultés actuelles, étaient porteurs de projets d'investissements d'avenir. Selon les enquêtes réalisées sur le salon par l'institut BVA, les visiteurs sont repartis très majoritairement satisfaits de ce Sitevi 2005, qui a su éloigner la morosité !

Béatrice Bonnet ■



Pellenc : lancement de la tête Activ', une nouvelle tête de récolte
Médaille d'argent au Palmarès de l'innovation 2005, le nouveau système de guidage de la tête de récolte Tête Activ' repose sur un système de trois vérins hydrauliques double tige qui portent la totalité de la tête de récolte. Le déplacement de la tête à l'intérieur du porteur s'effectue parallèlement à l'axe du rang de vigne indépendamment de la position des roues. Le réglage des deux vérins latéraux permet une translation de l'ensemble tête de récolte-bennes de 40-50 mm de chaque côté du rang et assure ainsi le maintien de la vigne parfaitement centrée dans l'axe de la tête de récolte. Deux capteurs de position détectent la course de guidage pour une correction éventuelle de la trajectoire du porteur.



Pellenc : le constructeur élargit sa gamme électrique avec l'écimeuse

Constitué par la juxtaposition de modules de coupe électriques fixés sur un châssis, le système de coupe rotatif composé de couteaux fins est entraîné par un moteur électrique asynchrone. Pour avoir des coupes franches, les couteaux d'une dimension de 340 mm tournent à des vitesses élevées, de l'ordre de 3200 à 4000 tours/min et sont entraînés par un alternateur de puissance 3, 6 ou 9 KW, puissances qui correspondent à la déclinaison de l'écimeuse en trois modèles : interligne, double rang pour enjambeur et 3 rangs pour Porteur Pellenc. Médaille d'or au concours de l'innovation du Sitevi 2005, cette écimeuse facile à utiliser offre un poids réduit de 30 % par rapport à un entraînement hydraulique.



Grégoire : prétailleuse GT

Grégoire propose une gamme de trois à dix éléments de coupe, montés sur un châssis télescopique unique permettant de configurer soi-même sa machine pour des vignes palissées. Les éléments de coupe empilables offrent une grande modularité de la hauteur de la coupe. Trois double sections démontables en moins de 5 min par rosace permettent une maintenance rapide et économique. Un système de contre lame avec rattrapage automatique de jeu permet de garantir une qualité irréprochable de coupe. Ces lames bénéficient d'un traitement anti-corrosif qui améliore la résistance mécanique, en diminuant les frottements et en limitant l'encrassement.

En bref

AGROMEK

du 17 au 21 janvier

Le salon international de la machine agricole et du bétail se déroulera à Heming, au Danemark.

Agromek

Tél. 00 45 86 15 68 22 00

00 45 99 26 99 26

e-mail : ag@agromek

SIVAL

du 18 au 20 janvier

Le parc des expos d'Angers, dans le Maine-et-Loire, accueille le salon des matériels et techniques pour la viticulture, l'horticulture, l'arboriculture et les cultures légumières. L'édition 2006 célébrera les vingt ans du Sival.

Sival

Tél. 02 41 93 40 40

e-mail : a.bouisson@angers-expo-congres.com

site : www.sival-angers.com

FIERAGRICOLA

du 9 au 12 février

Vérone, en Italie, accueille la 107^e édition de Fieragricola, foire internationale biennale de la mécanique, des services et des produits pour l'agriculture et la zootechnie. Elle sera notamment augmentée du salon Agrimeccanica, dédié aux constructeurs.

Fieragricola

Tél. 00 39 059 786 38 94

e-mail :

ufficiostampa@fruitecom.it

FIMA

du 14 au 18 février

La 34^e édition de la foire internationale du machinisme agricole se déroulera à Saragosse, en Espagne.

Fima

Tél. 00 34 97 67 64 70 00

e-mail : info@feriazaragoza.com

SALON DE L'AGRICULTURE

du 25 février au 5 mars

Nouvelle édition, du 25 février au 5 mars, pour ce rendez-vous agricole qui se tient à Paris, Porte de Versailles. Cette année, l'emploi occupera le haut de l'affiche.

Salon de l'agriculture

Site :

www.salon-agriculture.com

Tél. 0892 707 307



Rabaud : Vibrescopic 460, enfonce-pieux par percussion

Idéal pour enfoncer les pieux de grande longueur pouvant atteindre 4 m 60, cet outil possède une fréquence de frappe de 1 100 coups/min maximum. Ses commandes électro-hydrauliques permettent un déport de 1 100 mm et une inclinaison pouvant aller jusqu'à 15° intérieur et 10° extérieur. Grâce à son centre de gravité très bas, il fournit une stabilité maximale au travail ainsi qu'au stationnement. Un déclenchement du marteau uniquement au contact du pieu et de la cloche garantit une sécurité totale.



Bechamatic-Lafforgue : une herse rotative pour interceps

Idéale pour travailler l'intercep à profondeur de 10 cm, cette herse rotative est montée sur un système pendulaire pour suivre la topographie. Son dégagement latéral est assuré par un vérin hydraulique et le déclenchement automatique se fait grâce à un palpeur dont la sensibilité et la hauteur sont réglables. Doublé d'une commande manuelle, l'utilisation s'en trouve sécurisée. Deux versions sont proposées, une fonctionnant sur l'hydraulique du tracteur alors que l'autre est indépendante avec sa propre centrale hydraulique.



BCM : Pulvépür, écologique et économique

Ce dispositif de pulvérisation d'herbicides foliaires sans ajout d'eau, qui garantit la projection de gouttelettes denses et homogènes, respecte l'environnement et reste efficace même en conditions limites, sans eau et avec 50 % de produit en moins. L'alimentation de la turbine électrique de 12 V se fait en injection directe par une pompe doseuse à partir du bidon d'origine ; le duo pompe/turbine génère une fonction anti-goutte et une alimentation de 1 à 6 applicateurs. Chaque applicateur, fixé à l'outil porteur, est composé d'une pompe à débit réglable pour un dosage précis et d'une turbine qui projette le produit non dilué. La gestion électronique assure jusqu'à 6 dosages de débits, une détection du manque de produit et un rinçage temporisé.



Jaulent : écolo, le désherbage thermique

Médaille d'argent au Vinitech 2004, la machine de désherbage thermique Jaulent utilise un choc thermique de l'ordre de 800 °C pour détruire les cellules des plantes par éclatement. L'action sur les végétaux est alors visible 48 heures après. Deux brûleurs et une charge de 4 bouteilles de gaz propane de 35 kg assurent une autonomie de plus de 10 hectares pour un passage en vigne. Le chargement, déchargement et le verrouillage des bouteilles sur la plate-forme sont facilités par une assistance hydraulique. L'ensemble des commandes (ouverture, fermeture, contrôle de débit, réglage en hauteur...) se fait à l'aide d'un boîtier électronique de contrôle placé dans la cabine du tracteur.



Berthoud : correction de dévers sur rampe de pulvérisation face par face
 Médaille d'argent au Sitevi 2005, cette rampe de pulvérisation face par face destinée aux machines à vendanger, notamment New Holland VL, possède une correction de dévers et, en option, une géométrie variable avec capteurs à ultra-sons pour un suivi optimal de la végétation. La rampe est montée sur un trapèze déformable qui permet de corriger les dévers tout en recentrant les penditifs par rapport aux rangs de vigne, garantissant ainsi un ciblage optimal. Le vérin de correction de dévers peut être commandé manuellement ou automatiquement. Télescopique, elle est adaptée aux vignes plantées entre 2 m et 3 m 50.



Sulky Burel : le DPA Ebandor S25, un épandeur polyvalent tracté
 Le DPA Ebandor S25 est un épandeur polyvalent de type traîné, permettant aussi bien l'épandage d'engrais minéraux qu'organiques. Il offre jusqu'à 2 480 kg de charge utile sans excéder 1,40 m de large, s'adaptant ainsi aux inter-rangs dès 1,80 m. Équipé d'un tapis d'alimentation de 800 mm qui défèle proportionnellement à l'avancement, l'épandeur Sulky permet des dosages précis et réguliers, même en parcelles pentues ou avec un compost relativement grossier. Ce tapis approxime un dispositif d'épandage réglable à 2 disques avec des volets déflecteurs pour localiser l'apport. Une règlelette d'égalonage sert quant à elle à ajuster le débit.



Grégoire : portil P94R, le porte-outils automoteur polyvalent avec cellule de pulvérisation

Le porte-outils automoteur de pulvérisation, conçu pour des vignes dès 1 m 30, est un enjambeur multifonctions de 128 CV qui présente une articulation centrale et un empattement de 2,20 m, offrant une maniabilité incomparable. Son système d'accrochage rapide des outils et sa connexion hydraulique centralisée permettent une modularité exceptionnelle. La position de conduite à hauteur de l'outil du fait d'une cabine basse offre un confort maximal tout en garantissant une visibilité optimale sur le travail. Utilisé en automoteur de pulvérisation, il se transforme très rapidement pour réaliser d'autres travaux (préailleuse, rogneuse, effeuilleuse, épampreuse...).

La seule revue exclusivement dédiée aux entrepreneurs de services Agricoles, Forestiers et Ruraux

ENTREPRENEURS

des Territoires

MAGAZINE

La revue officielle de la Fédération des Entrepreneurs des Territoires

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

8 fois par an ne manquez pas :

- Nos compte-rendus et décisions de la fédération nationale,
- La présentation des matériels incontournables du métier de l'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs.
- Des portraits d'entrepreneurs et de leurs équipes grâce à nos interviews sur leurs chantiers.
- Les règles d'utilisation et d'application en produits phytosanitaires et semences.
- Les événements marquants de la profession rapportés et analysés.

- Des experts reconnus vous renseignent sur la législation et les règles à appliquer.
- Aides à l'embauche, amortissements et provisions... nous vous donnons des conseils utiles.
- Notre vitrine de toutes les innovations matériels.
- Occasion : la rubrique des bonnes affaires.
- Les agendas et compte-rendus des salons et événements de la profession.

BULLETIN D'ABONNEMENT

<p>Je suis adhérent au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour : 1 an (soit 8 numéros) au prix de 23 € <i>Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires</i></p> <p><input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une facture acquittée.</p> <p style="font-size: x-small;">ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES 44, rue d'Alésia • 75682 PARIS CEDEX 14 Pour tout renseignements : Tél. 01 53 91 44 44</p>	<p>Je ne suis pas adhérent au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'abonne pour : 1 an (soit 8 numéros) au prix de 59 € <i>Je joins mon règlement :</i> <input type="checkbox"/> Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant <input type="checkbox"/> Carte bancaire N° _____ Date d'expiration ____ / ____ / ____</p> <p><input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une facture acquittée.</p> <p style="font-size: x-small; text-align: right;">Rue Menez Caon • BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER Pour tout renseignements : Katell Le Corre Tél. 02 98 27 37 66</p>
<p style="margin: 0;">MES COORDONNÉES</p> <p>Nom _____ Prénom _____</p> <p>Entreprise _____</p> <p>Adresse _____</p> <p>Code postal _____ Ville _____</p> <p>Tél _____ Fax _____ E-mail _____</p>	<p style="margin: 0;">ACTIVITÉ</p> <p><input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux agricoles <input type="radio"/> Concessionnaires</p> <p><input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux forestiers <input type="radio"/> Constructeurs de matériels</p> <p><input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux ruraux <input type="radio"/> Centre de formation</p> <p><input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux publics <input type="radio"/> Autres (préciser) _____</p> <p style="font-size: x-small; margin-top: 5px;">Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant</p>

Pollutec : pour découvrir de nouvelles activités

Ce salon, dont c'était la 21^e édition, est dédié aux technologies et aux services liés à l'environnement. Il s'est tenu fin novembre dernier au Parc des expositions de Paris-Nord-Villepinte et a confirmé sa vocation internationale.

Il a en effet attiré durant 4 jours plus de 40 000 visiteurs, dont près de 4 900 visiteurs étrangers en provenance de 100 pays. Il accueillait cette année 1 409 exposants (dont plus de 400 étrangers en provenance de 29 pays) dans des domaines aussi variés que la gestion des déchets et leur recyclage, l'eau, la gestion des risques industriels, la dépollution des sites et des sols, sans oublier l'énergie (hors sources traditionnelles), les techniques d'analyses, de mesure et de contrôle, et naturellement les organismes institutionnels, dont l'ADEME. Ce dernier organisait parallèlement le salon ADEME Énergies 2005 sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

De nombreuses animations sur différents thèmes ont jalonné les 4 jours de Pollutec.

C'était notamment un plateau TV sur les risques liés à la santé et un village des énergies renouvelables où étaient regroupées les sociétés liées à ce sujet. Si certains constructeurs de matériels pouvaient intéresser les ETF ou ETR dans leur recherche d'activités de diversification, on peut regretter leur faible nombre, en particulier dans le domaine des déchets verts ou du travail en amont pour la filière bois-énergie

Olivier Fachard ■



Le broyeur Powershredder 1800 de Powerscreen est adapté au broyage des déchets verts. Sur roues en standard, il peut être équipé de chenilles pour les chantiers d'accès difficiles. Il permet une réduction de volume de 90 % pour les déchets verts avec un débit pouvant atteindre 45 t/h.



Pour la maintenance en conditions difficiles, Manitou présentait à Pollutec son nouveau télescopique MHT 860 L Turbo SLU d'une puissance de 132 ch. Associée à une transmission hydrostatique et à des ponts surdimensionnés, elle lui permet de combiner confort de conduite et effort de traction (supérieur à 11 tonnes). Il reprend la technologie LSU (Load Sensing Ultra) qui permet de réaliser 3 mouvements en simultané à partir du joystick.



Pour la maintenance des déchets verts en station de compostage, la pelle MHL 315 de Terex Fuchs est munie d'un moteur Deutz de 90 ch. Son équipement hydraulique est de type load sensing avec un débit maxi de 188 l/mn à 360 bars. Son bras peut recevoir différents outils à une hauteur maxi de travail de 11 m, une portée avant de 10 m. Sa cabine panoramique regroupant toutes les commandes offre une excellente visibilité sur le travail.

dangreville
constructeur

Qualité - Technicité - Robustesse



GAMME COMPLÈTE

- Épandeurs à table
- Épandeurs à vis verticales
- Épandeur automoteur
- Plateaux
- Bennes agricoles & TP
- Porte-engins / outils
- Bétailières surbaissées
- Divers...



Capacité de 8 à 22 m³ contact@dangreville.fr - 80290 CAULIERES Modèle de 10 à 32 T
Tél. 03 22 38 01 77 - Fax 03 22 38 03 55

delaplace - mouzon



Bennes monoques et TP de 9 à 24 tonnes. Bennage par compas en standard à partir de 18 tonnes.



La seule remorque 24 tonnes compas à correcteur de dévers automatique avec système double châssis



Une large gamme d'épandeurs à hérissons verticaux et horizontaux



Semoir de précision SPS pour semis sans labour

Tél. (33) 03 23 50 80 00 - Fax : (33) 03 23 68 70 01
http://www.delaplace.com - 02590 ETRAILLERS - FRANCE - E-mail : ventes@delaplace.com



Doppstadt, importé en France par W41TP, propose une large gamme de broyeurs pour de multiples applications dont les déchets verts. C'est le cas de son nouveau modèle DH 910 pour la production de copeaux. Il peut broyer du bois jusqu'à un diamètre de 900 mm dans le bois tendre et 680 mm dans le bois dur, avec une taille définie de copeaux.



Le Britannique JCB présentait à Pollutec sa nouvelle gamme WM dédiée au secteur du traitement, recyclage et valorisation. Elle comprend notamment la chargeuse articulée 456 d'une puissance de 205 ch qui offre, outre des forces d'arrachage élevées, un large champ de vision, un confort accru et des performances de haut niveau. La gamme comprend également des télescopiques, des pelles et un Teletruk.



Un des rares constructeurs agricoles présents sur Pollutec était Moreau qui propose depuis de nombreuses années des nettoyeurs de plage dont près de 300 sont en service dans le monde. Le dernier né est le Tamistar équipé d'un système de tamisage à tapis à chaînes et secoueurs. Une idée pour les entrepreneurs situés sur le littoral.



Dans le domaine du compostage, l'Autrichien Komptech (distribué en France par Hantsch) propose 2 modèles de retourneurs d'andain de compost. D'une puissance de 340 ch, ils ont des largeurs de travail de 5 m et 5,70 m pour des hauteurs maxi de 2,40 m et 2,80 m. Ils se singularisent par leur cabine centrale et peuvent être équipés d'un rotor standard ou mélangeur à 2 entrées d'un diamètre de 1,20 m ou 1,40 m.



Silograin C.G.A.O.

- ✓ aplati jusqu'à 30 t/h
- ✓ évite les transports
- ✓ évite les frais de séchage
- ✓ garanti la traçabilité des aliments

Veillez m'adresser une documentation :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél

Eleveurs Eta

Cuma Céréaliier

Etudiant Autres

C.G.A.O.

24450 Saint-Priest-les-Fougères

tél. 05 53 52 85 65 - fax 05 53 52 55 11

e-mail : cgao24@wanadoo.fr

Stockez à la ferme des céréales sèches ou humides avec SILOGRAIN CGAO

Les conférences du Salon des Entrepreneurs

A la suite du numéro précédent, consacré au Salon des Entrepreneurs du Mans, nous vous exposons les trois dernières conférences qui ont animé cette manifestation, et qui portaient sur la sécurité, la formation et la création/transmission d'une entreprise.

La sécurité passe par le dialogue

Les nouveaux embauchés ont plus d'accidents que les salariés expérimentés. 40 % des accidentés ont moins d'une année de présence dans l'entreprise. 35 % des accidents graves concernent des personnes ayant moins d'une année de présence. Ce constat a amené les services prévention des caisses de MSA des départements 44/49/53/85, en association avec les antennes régionales des ETARF et l'IREO de Beaupréau, à mener une réflexion sur l'accueil des nouveaux embauchés dans l'entreprise. C'est le bilan partiel de cette réflexion qui a fait l'objet d'une communication dans le cadre du Salon des Entrepreneurs.

De nombreuses questions se posent. Qui réalise l'accueil ? Qui accompagne le nouvel embauché ? Quelles informations sont nécessaires au salarié ? Quand est-il de la formation à la sécurité quand on sait que « *Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche, de ceux qui changent de poste de travail ou de technique, des travailleurs liés par un contrat de travail temporaire...* » (articles L. 124-2 et L. 124-2-1 du Code du Travail).

Afin d'aider les chefs d'entreprises dans cette démar-



Le Salon des Entrepreneurs s'est tenu au Mans les 17 et 18 novembre 2005. La prochaine édition est prévue fin 2007.

che d'accueil, les différents partenaires de ce groupe de réflexion ont réalisé une cassette vidéo.

Cette vidéo intitulée *La sécurité en ETA : parlons en !* a pour but d'informer les nouveaux arrivants sur les activités d'une entreprise de travaux agricoles, de les sensibiliser aux risques de l'activité et de susciter leur réflexion à ce sujet, tout en les amenant à échanger avec les salariés expérimentés et avec les employeurs. En complément de la vidéo, un livret d'accueil donne des renseignements pratiques sur l'entreprise, des recommandations générales pour réussir les chantiers et des fiches spécifiques aux chantiers.

Ces outils pédagogiques d'un grand intérêt sont disponibles auprès de tous les services de prévention de la MSA.

La formation : un outil essentiel

S'il est important de bien accueillir les nouveaux salariés dans l'entreprise, il est également essentiel de bien les former. Le système éducatif en place, présenté au Salon des Entrepreneurs, offre un nombre important de formations adaptées qui

vont du CAP, formation des chauffeurs, à la licence professionnelle, comme celle qui vient de se mettre en place au sein de l'université de Rennes et qui vise à former les futurs responsables d'entreprises. Le problème ne se situe donc pas au niveau de l'offre de formation mais bien plus au niveau du nombre de jeunes qui s'intéressent à ces formations et qui se destinent au travail en entreprise. De plus, l'investissement important des entreprises dans le suivi des stagiaires de ces formations ne débouche que rarement sur une embauche.

Certaines formations courtes, réalisées en lien avec l'ANPE, peuvent répondre partiellement à cette difficulté en favorisant la reconversion de jeunes qui ne trouvent pas d'emploi dans le secteur correspondant à leur formation initiale. L'une



Les témoignages de M. Reullier et de M. Augereau, au centre de la photo, ont parfaitement illustré l'intérêt d'une bonne formation.



La fréquentation du Salon des Entrepreneurs a été à la hauteur des espoirs. Y ont contribué les conférences qui ont abordé des points cruciaux de la vie des entrepreneurs.

de ces formations originales a été mise en place dans les Pays-de-la-Loire. Elle comporte une première évaluation en milieu professionnel après quelques jours de stage, suivie d'une formation par alternance comportant neuf semaines en entreprise

et quatre semaines en centre de formation. À en croire le témoignage de M. Reullier, entrepreneur à La Fosse-de-Tigné, et M. Augereau, son salarié, en dépit de son coût, cette formation offre de nombreux avantages aux deux partenaires. Elle facilite également l'intégration de jeunes qui ne sont pas issus du milieu agricole et qui peuvent se révéler d'excellentes recrues.

Création, reprise ou transmission d'une entreprise

Les organisateurs du salon ont choisi de clore leur cycle de conférence par une réflexion sur la transmission des entreprises. Les solutions sont multiples et chaque cas est particulier. La vente directe peut poser de gros problèmes de financement pour le repreneur mais aussi des problèmes fiscaux pour

le cédant, qui peut se trouver confronté à d'importantes plus-values. La donation est une solution satisfaisante mais elle demande à être prévue longtemps à l'avance et doit être mûrement réfléchie afin de maîtriser toutes les conséquences. Elle n'est envisageable que dans le cadre familial.

Deux autres montages peuvent faciliter la transmission. Il s'agit de la mise en société ou la location gérance. La mise en société permet une vente progressive des parts sociales et facilite également l'intégration de repreneurs extérieurs. Dans cette situation, il est essentiel de ne jamais arriver à une répartition égale des parts qui risque de provoquer une situation de blocage en cas de conflit.

La mise en location gérance permet au repreneur de débiter son activité dans de

bonnes conditions mais elle constitue une forme de partage qui enlève au cédant tout droit de regard sur la gestion de l'entreprise tout en l'impliquant fortement dans les investissements.

Comme le prouve le témoignage de M. Appert, de Saint-Ellier-les-Bois, qui a créé une société avec ses deux salariés, ou M. Besnard, de Vire, qui a mis en place une location gérance au profit de son fils, il est toujours possible de trouver une solution. L'essentiel est d'y réfléchir longuement avant de prendre une décision et surtout de s'entourer des compétences de partenaires comme les comptables, les conseillers de gestion et les notaires.

Gérard Vromandt ■

La seule revue exclusivement dédiée aux entrepreneurs de services Agricoles, Forestiers et Ruraux

ENTREPRENEURS

des Territoires

MAGAZINE

La revue officielle de la Fédération des Entrepreneurs des Territoires

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

8 fois par an ne manquez pas :

- Nos compte-rendus et décisions de la fédération nationale,
- La présentation des matériels incontournables du métier de l'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs.
- Des portraits d'entrepreneurs et de leurs équipes grâce à nos interviews sur leurs chantiers.
- Les règles d'utilisation et d'application en produits phytosanitaires et semences.
- Les événements marquants de la profession rapportés et analysés.
- Des experts reconnus vous renseignent sur la législation et les règles à appliquer.
- Aides à l'embauche, amortissements et provisions... nous vous donnons des conseils utiles.
- Notre vitrine de toutes les innovations matériels.
- Occasion : la rubrique des bonnes affaires.
- Les agendas et compte-rendus des salons et événements de la profession.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je suis adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :
1 an (soit 8 numéros) au prix de **23 €**
Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

44, rue d'Alésia • 75682 PARIS CEDEX 14
Pour tout renseignements :
Tél. 01 53 91 44 44

Je ne suis pas adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne pour :
1 an (soit 8 numéros) au prix de **59 €**
Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Carte bancaire N°

Date d'expiration / /

Rue Menez Caon • BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER
Pour tout renseignements : Katell Le Corre Tél. 02 98 27 37 66

MES COORDONNÉES

Nom Prénom

Entreprise

Adresse

Code postal Ville

Tél Fax E-mail

ACTIVITÉ

Entrepreneurs de travaux agricoles Concessionnaires
 Entrepreneurs de travaux forestiers Constructeurs de matériels
 Entrepreneurs de travaux ruraux Centre de formation
 Entrepreneurs de travaux publics Autres (préciser)

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Dirigeants : pour maîtriser vos risques mieux vaut prévenir plutôt que guérir

Diminuer votre vulnérabilité aux risques, c'est possible, peu coûteux et cela peut rapporter gros. Explications.

Les entreprises sont encore trop peu nombreuses à adopter une vraie démarche de prévention des risques. Or, dans notre société qui n'accepte plus « la faute à pas de chance », qui recherche un responsable à tout prix, les risques peuvent devenir importants pour le chef d'entreprise lui-même : risque civil, risque pénal, risque financier... Et c'est souvent quand le pépin arrive que l'on s'interroge vraiment sur les risques encourus et sur la façon dont on est assuré...

Une approche globale du risque

Pas évident de s'interroger sur tout ce qui pourrait aller mal quand tout va bien. Pourtant, c'est indispensable, et il est tout à fait possible de trouver des solutions, sans coût supplémentaire. Pour cela, réalisez une démarche d'approche globale du risque, qui se déroule en trois étapes.

1. Identifier les risques

Les différents risques inventoriés peuvent être classés en cinq grands thèmes :

- risques liés au produit,
- risques liés aux relations sociales,
- risques contractuels,
- risques liés à l'activité,
- risques liés à la structuration patrimoniale et financière.

2. À chaque risque, ses solutions

Sélectionner les 10 ou 12 risques majeurs que l'on veut gérer, pour trouver à chaque

fois une solution d'assurance et une solution de prévention.

3. La bonne couverture pour les bons risques

Vérifier s'il y a un contrat d'assurance adéquat en face de chaque risque majeur. Les entreprises doivent changer de relation avec leur assureur. Aujourd'hui, on a tendance à chercher d'abord un prix sans faire le point sur son besoin réel de couverture. Or, avec le même budget assurance, on peut mieux couvrir les risques. La mise en place d'une prévention sur les risques encourus permet souvent d'augmenter les plafonds d'indemnisation et d'allouer les bonnes sommes aux bons risques.

Sébastien Mérat ■
Péri G Somme,
Réseau CER France

Pour en savoir plus

Deux sites internet à consulter :

- www.ffsa.fr : le site de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance
Dans la rubrique « l'assurance et l'entreprise/commerce, artisanat », vous trouverez un guide d'aide à la souscription du contrat d'assurance.
- www.inrs.fr : le site de l'Institut National de Recherche et Sécurité
Tout sur les différents types de risques encourus ou rencontrés dans le monde du travail, sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Cas pratiques de gestion des risques...

• Le risque lié à l'activité qui évolue au fil du temps est très fréquent

Prenons une entreprise dont l'objet est de fabriquer et poser des cloisons. Elle a développé au fil du temps une activité de bureau d'études. Cette activité informelle, mais réelle, n'est pas assurée car le contrat d'assurance couvre seulement l'objet social initial. C'est ce que l'on appelle un « trou d'assurance ».

Conseil : vérifier si l'objet social de votre entreprise correspond à toutes vos activités et informer l'assureur de vos autres activités, même quand elles sont ponctuelles.

• La faute inexcusable de l'employeur pourrait être invoquée dans la majorité des cas d'accident du travail

Pour déterminer la faute inexcusable, deux arguments suffisent. L'employeur avait ou aurait dû avoir conscience du danger auquel était exposé le salarié et il n'a pas pris les mesures nécessaires pour l'en préserver. Il suffit d'avoir oublié le contrôle périodique d'une machine dangereuse ou ne pas avoir fait une formation sécurité à l'arrivée d'un intérimaire... Dans ce genre d'affaire, il faut pouvoir prouver que vous avez fait tout le nécessaire. Faute d'écrit sur les procédures sécurité, ou l'obligation de port des équipements de protection individuelle, vous serez confronté au problème de preuve...

Conseil : vous faites de la prévention, mais pensez à formaliser un certain nombre de choses par écrit (livret d'accueil, contrat de travail avec une clause d'hygiène et sécurité, dossier technique amiante...). Le document unique d'évaluation des risques professionnels doit vous aider dans cette démarche d'identification et de formalisation.

• Les relations avec vos fournisseurs ou clients, sources d'impayés ou de situations inextricables

En cas de litige ou de contestation et pour obtenir le règlement de vos factures ou la livraison de vos commandes, vous devrez prouver la réalité de la commande passée et son prix.

Exemples de difficultés :

- refus de la marchandise à la livraison,
- refus ou retards de livraison de vos fournisseurs et sous-traitants, avec des conséquences possibles, comme l'impossibilité de livrer vos propres clients, le retard de livraison (si vos clients vous imposent leurs conditions générales d'achat, vous pourrez avoir à régler des pénalités de retard, le montant de la clause pénale, des dommages et intérêts pour le préjudice subi...).

Conseil :

afin de faciliter la preuve de ces engagements, de limiter les contestations et d'accélérer le règlement de ces éventuels litiges (et ce, y compris en matière de recouvrement de vos créances), vous devez détenir un document écrit et détaillé (bon de commande ou devis) portant, selon les cas :

- vos conditions générales de vente (CGV) : relation entreprise-clients,
- vos conditions générales d'achat (CGA) : relations entreprise-sous-traitants ou fournisseur.

Moreau continue à innover

Dans notre récent dossier sur les matériels d'arrachage de betteraves, nous vous avons présenté la Lexxis, dernière-née de Moreau, un des spécialistes français du secteur. Il a organisé fin novembre une importante démonstration pour présenter ses nouvelles évolutions, non encore révélées.

Pour la campagne 2006, le constructeur du Nord proposera en option sur son automotrice 6 rangs Lexxis un équipement additionnel intéressant (système breveté) qui vient compléter efficacement le travail de nettoyage des turbines. Il s'agit d'une table de nettoyage qui s'intègre directement dans le fond de trémie en face de l'élévateur de chargement. Elle est composée de 6 rouleaux longitudinaux longs de 2,50 m pour un diamètre de 114 mm. Ces rouleaux sont munis d'un jonc spirale en fer plat et tournent en sens inverse par deux. Leur inclinaison et leur vitesse de rotation sont réglables pour faire varier leur agressivité et s'adapter aux différentes conditions de récolte rencontrées. La terre tombe dans la trémie pour être évacuée à l'extérieur par le fond mouvant sur la zone déjà récoltée.



La table à rouleaux de l'automotrice Lexxis.

Ce système a pour objectif d'améliorer la propreté des betteraves et de limiter la tare terre. Il présente l'avantage de laisser cette terre sur le champ, contrairement aux déterreurs de silos.

Il améliorera encore l'efficacité de la Lexxis qui comporte d'origine un équipement de nettoyage important avec 6 turbines, soit un allongement de 2,50 m du circuit par rapport à une Lectra V2. Parallèlement, les grilles des turbines 3, 4 et 5 sont réglables hydrauliquement pour s'adapter plus rapidement aux conditions d'arrachage.

Un entretien facilité

Pour garantir l'efficacité des scalpeurs et assurer une récolte de qualité, le remplacement régulier des couteaux est nécessaire (une fois par jour en cas de chantier intensif). Ils sont fixés habituellement par une vis et un écrou. Moreau a conçu et breveté un nouveau système de fixation qui diminue considérablement le temps nécessaire (10 fois moins long) et facilite cette opération. Le couteau est bloqué sur son axe par un levier et des rondelles belle-ville. Pour effectuer son remplacement, le chauffeur libère la pression en basculant le levier à l'aide d'une clé, ce qui le libère de son logement et permet facilement de le retirer. Il suffit d'effectuer l'opération inverse avec un couteau neuf. Ce système simple et efficace



Le nouveau système rapide de changement des couteaux de scalpeurs.

améliore considérablement les opérations d'entretien durant la campagne et participe à la qualité du travail.

Un chantier décomposé inédit

Cette technique retrouve un intérêt dans la profession et Moreau, soucieux de proposer des solutions innovantes, a présenté un chantier original. Il était composé d'une arracheuse Lectra modifiée en aligneuse et d'une intégrale Voltra 6.24 transformée en débardeuse. L'équipement habituel, situé à l'avant de l'intégrale (effeuilleuse et bâti arracheur), avait été remplacé par un équipement de reprise avec une grande turbine ouverte, le circuit de nettoyage des betteraves

n'ayant, pour sa part, pas été modifié.

Dans un tel chantier d'arrachage, les betteraves passent dans deux circuits de nettoyage, celui de l'arracheuse aligneuse et celui de la débardeuse et leur déterrage est amélioré. L'intérêt supplémentaire est que l'intégrale Voltra 6.24 peut décharger les betteraves latéralement dans une remorque en cours de travail, augmentant sensiblement le rendement du chantier, alors qu'une débardeuse automotrice décharge obligatoirement par l'arrière au tas avec les pertes de temps que cela implique.

Olivier Fachard ■



L'intégrale Voltra 6.24 transformée en débardeuse automotrice.

Épandage des boues : de plus en plus de précision

Depuis un certain nombre d'années, l'épandage des boues de stations urbaines est devenu une activité non négligeable des ETA. Mais une réglementation stricte a été mise en place pour encadrer ces pratiques que certains non spécialistes considéraient comme sources de pollution. Elles requièrent notamment des matériels permettant une très bonne précision et surtout une traçabilité permettant d'en connaître les moindres détails.

Aujourd'hui, les filières de production et de valorisation des boues issues des effluents urbains, une des 3 sources d'effluents utilisés en agriculture (les autres étant d'origine industrielles et agricoles), sont tenues de respecter la réglementation en vigueur. Notamment, elles sont responsables du produit généré pour lequel elles doivent réaliser des analyses qualitatives, établir des plans d'épandage et assurer le suivi jusqu'à la valorisation agronomique. Pour as-

surer ces contrôles et rendre transparentes les pratiques d'épandage vis-à-vis du grand public, certaines régions ont mis en place des organismes spécialisés qui interviennent à tous les stades de la filière.

L'expérience du Nord-Picardie

C'est le cas de la région Nord-Pas-de-Calais-Somme où les chambres d'agriculture et l'agence de bassin Artois-Picardie ont mis en place les SATEGE

JOSKIN
+32 43 77 35 45

www.joskin.com

Une gamme pensée pour vous!



Les boues urbaines peuvent varier beaucoup de consistance et d'aspect, d'où la nécessité d'avoir un matériel permettant de réguler à tout moment les données du travail.



Les caisses larges permettent une autonomie plus importante, mais en fonction du tonnage, double essieu et pneus basse pression sont recommandés.

(Services d'Assistance Technique de la Gestion des Épandages) à raison d'un par département. Ces organismes indépendants assurent la gestion de la valorisation des effluents organiques sur l'ensemble de la région en liaison avec tous les partenaires de la filière. Dotés de compétences agronomiques et des connaissances des filières d'épandage, ils conseillent les différents acteurs sur la réglementation et l'accompagnement technique durant les différentes phases du processus, notamment en leur fournissant des modèles de registre d'épandage, document indispensable qui garantit la traçabilité du produit épandu. Ils assurent également un lien nécessaire avec les services de l'État et centralisent toutes les informations relatives à la production d'effluents (nombre de sites de production, quantités produites, types de produits, analyses qualitatives, valeurs agronomiques), aux plans d'épandage, aux agriculteurs concernés, aux parcelles utilisées, aux bilans agronomiques...

Ils réalisent également régulièrement des essais pour améliorer les connaissances sur les pratiques d'épandage. L'un d'entre eux a concerné la comparaison des différents types de matériels présents sur le marché et cela pour différents types de produits épandus. Si les résultats émis (voir tableau) restent très généraux, ils permettent néanmoins une première approche quant au type de système d'épandage donnant les meilleurs résultats.

Les caractéristiques qui font la différence

Sans vouloir balayer l'ensemble de l'offre du marché, nous présentons ci-après les produits des constructeurs qui ont bien voulu répondre à nos sollicitations.

Panien a la réputation de constructeur « *sur mesure* ». Il propose néanmoins une gamme d'épandeurs adaptés avec des charges utiles de 14 à 20 t à essieux tandem 2 avec report de charge intégré. La porte arrière est à ouverture hydraulique avec indicateur. Le fond mouvant à chaînes est entraîné par 2 réducteurs et 2 moteurs hydrauliques. L'épandage est assuré par 2 hérissons horizontaux à entraînement mécanique avec 2 vitesses de rotation et 2 plateaux de 1 000 mm à ailettes de dispersion et déflecteur réglable entraînés par un renvoi d'angle central mu par un moteur hydraulique. La tôle de fermeture arrière est à volet hydraulique. Ces épandeurs reçoivent un système de pesage embarqué et une régulation DPA avec un tableau de commande complet assurant toutes les fonctions de l'épandeur, le réglage et l'affichage des données.

Gyrax propose ses épandeurs caisses larges ou surbaissées avec une table d'épandage composée de 2 hérissons horizontaux avec couteaux rapprochés, d'une hotte réglable et de 2 disques de grand diamètre pour garantir une répartition jusqu'à 18 m (régime de 520 tr/min).

ÉPANDEURS UNIVERSELS



ÉPANDEURS UNIVERSELS POUR TOUS PRODUITS
DE 6 À 30 m³ - 1,2 & 3 ESSIEUX



NOUVEAU : CAISSE ÉTROITE 14 m³



Chemin de Mossée, 4 - B-5590 Ciney
tél. 00 32 83 21 15 78 ou 00 32 475 47 97 31 • www.mdmindustrie.be
e-mail : contact@mdmindustrie.be • fax 00 32 83 21 57 48
B.MARQUER - Représentant • tél. 06 78 61 91 33



L'Allemand Tebbe est un des spécialistes des épandeurs pour boues urbaines. Sa gamme est très large et dispose d'équipements adaptés.



La table d'épandage à disques de grand diamètre est l'équipement le plus approprié pour l'épandage des boues.

Chez Gilibert, les épandeurs sont équipés d'une table système Maxxis et d'une porte guillotine. Tous les réglages (régulation de la table, l'avancement du tapis et la régulation de la porte guillotine) sont définis sur des abaques qui permettent d'effectuer des dosages de 1 à 70 t/ha. Les largeurs d'épandage varient, selon les types de boues, de 15 à 24 m. Le choix des hérissons et l'interchangeabilité du cadre arrière permettent plusieurs adaptations possibles en fonction du type de produit à épandre.

Sodimac propose une gamme d'épandeurs à 2 hérissons verticaux et table d'épandage (Rafal) adaptée à l'épandage des boues urbaines au-dessus de 25 % MS. Elles ont une capacité de 11 à 20 m³, en 1 ou 2 essieux. L'avancement hydraulique du tapis peut être régulé par une commande électro-hydraulique proportionnelle avec affichage de la vitesse du tapis en m/mn. Elle peut être complétée par un radar (régulation DPA) et couplée au GPS pour la cartographie. La gamme Rafal peut aussi recevoir une table d'épandage grande largeur (EGL) à 2 hérissons horizontaux avec 2 plateaux et une hotte à ouverture hydraulique.

Les épandeurs TCE de Rolland ont un poids total en charge de 10 à 32 t pour un volume de caisse de 11,5 à 20 m³. Ils sont proposés en 2 types de caisse, V ou E (plus gros volume). Ils sont équipés de 2 hérissons horizontaux d'un diamètre de 600 ou 700 mm. La table d'épandage est quant à elle munie de 2 plateaux à 3 pales d'un diamètre de 940 ou 1 060 mm (V

ou E) avec une vitesse de rotation de 400 tr/mn. La porte arrière est munie d'un volet de répartition ainsi que d'un volet de bordure. Le tapis est à commande électrique avec un capteur de pression sur le moteur hydraulique. Ils peuvent être munis d'un report de charge pour augmenter l'adhérence en fin de vidange (simple ou double essieu). Une des particularités est la possibilité de monter un couvercle (bâche ou tôle) qui évite la projection de produit en dehors de la caisse lors du transport sur route.

Le Danois Samson propose une gamme de 9 et 23 m³, qui s'élargira dès l'été 2006 avec des épandeurs à caisse large allant de 16 à 22 m³. La gamme comprend les épandeurs SP9 et SP12 à 2 hérissons verticaux à spires inversées et palettes d'épandage. Les épandeurs Flex 16 et Flex 20 offrent la possibilité de choisir entre 3 types d'équipement d'épandage différents : 12 m avec hérissons verticaux comme sur SP, 16 m avec hérissons verticaux plus gros en biais et à directions de rotation opposées, 24 m avec hérissons horizontaux et table d'épandage.

L'Allemand Tebbe est considéré comme un des spécialistes des épandeurs adaptés aux boues. C'est lui qui équipe les automoteurs Terragator. Ils se caractérisent notamment par un châssis à caisse monocoque avec suspension silentbloks sur la flèche, des modèles simple essieu jusqu'à 3 essieux (tandem, boggie et tridem) avec freinage hydraulique, pneumatique ou mixte. Le fond mouvant est toujours à 4 chaînes (mari-



ÉPANDEUR de FUMIER de 4 à 14 tonnes

- 2 ou 4 vis verticales
- disques à plateaux
- vis horizontales

Agrimat SA,

rue de Bellefontaine 4, B-5555 BIEVRE,
tél. : +32(0)61 51.13.42, fax : +32(0)61 51.13.45

France : BP 17, 08260 MAUBERT-FONTAINE,
tél. 03 24 35 25 00, fax : 03 24 35 21 902

www.agrimat.com



Rolland propose des épandeurs avec un couvercle qui limite les nuisances, notamment sur route.



Si les hérissons verticaux sont une des spécialités de Samson, il propose également des modèles à hérissons horizontaux mieux adaptés aux boues.

Essais réalisés en 2003 par les SATEGE Nord-Pas-de-Calais

	Hérissons horizontaux	Hérissons verticaux	Table d'épandage
Boue pâteuse Dose objectif : 20 t/ha	Impossibilité de descendre sous 35 t/ha. Répartition très irrégulière sous forme de « paquets ». Largeur d'épandage : 3 m	Respect de la dose. Possibilité de descendre à 20 t/ha. Répartition homogène, granulométrie grossière. Largeur d'épandage : 10 m.	Respect de la dose. Apport en 2 passages. Répartition très homogène, bonne fragmentation de la boue. Largeur d'épandage : 10 à 15 m.

Source : Bulletin Satege n° 4 de Mars 2004.



TRIATHLON

UNE QUALITÉ D'ÉPANDAGE EXCEPTIONNELLE

- Hérissons de grand diamètre
- Boîtier d'entraînement monobloc garanti 3 ans
- Gamme complète de 7 m³ à 15 m³.

Distribué par



www.promodis.fr

Merçi de me communiquer :

Documentation ÉPANDEURS TRIATHLON

Adresse du Centre Matériels Promodis près de chez moi

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

E-mail : _____

PROMODIS - 45075 ORLÉANS CEDEX
Tél : 02 38 69 71 60 - Fax : 02 38 69 71 61



L'avis d'un spécialiste

Michel Galmel est ETA à Tilly dans l'Eure. Installé depuis 1992, il a fait de l'épandage de boues de stations d'épuration une spécialité depuis 1996, pour atteindre actuellement les 60 000 tonnes annuelles. S'il a démarré avec des boues liquides épandues avec une tonne avec pendillards, elles sont rapidement passées à l'état solide, ce qui l'a obligé à changer de matériel. Il a alors investi dans son premier épandeur. L'activité se développant, il a rapidement acheté 2 nouveaux épandeurs. « Je travaillais essentiellement pour des prestataires de service, en l'occurrence des cabinets d'études et les chambres d'agriculture, explique-t-il. Mais nous sommes responsables de l'ensemble de l'organisation des chantiers, depuis la recherche des clients jusqu'à la définition du planning. » Comme il le souligne, son objectif a été rapidement d'obtenir une bonne précision dans les quantités épandues. Pour y arriver, il a tout d'abord installé un système de pesée embarquée sur les chargeurs télescopiques qui effectuaient le chargement des épandeurs, avant de passer au DPA sur ces derniers.

Mais, pour des questions d'organisation de chantier et surtout en raison des difficultés à trouver du personnel compétent (« je cherche avant tout des chauffeurs responsables à qui je peux déléguer la totalité du chantier »), il franchit un nouveau palier en remplaçant ses épandeurs traînés par un automoteur. « Pour moi, cela a eu plusieurs avantages. En premier, ce matériel permet de travailler dans des conditions où les ensembles tracteur + épandeur ne peuvent pas passer. En second, il a des équipements qui permettent à la fois la précision et la sauvegarde d'informations. Ce sont un système de pesée à 4 capteurs sur la caisse, un ordinateur de bord qui contrôle et saisit toutes les données du travail (temps passé, superficies, quantités épandues...) et un GPS pour la localisation. Aujourd'hui, l'épandage des boues est très réglementé et tout doit être enregistré. Nous effectuons également des prélèvements assistés par GPS pour des analyses de sol réalisées par des organismes indépendants et cela avant chaque épandage et nous publions également des bilans annuels en mairies. »

Michel Galmel utilise aujourd'hui un automoteur Terragator avec une caisse d'épandage Tebbe. C'est une caisse large à hérissons horizontaux équipée d'une table à disques larges de 1,20 m de diamètre qui permet des épandages de 1 à 25 t/ha. Elle est également munie d'une porte guillotine hydraulique et d'un avancement hydraulique du tapis, dont le réglage de la vitesse assure la régulation de la quantité épandue (le calcul est effectué automatiquement tous les 100 m). Pour cet entrepreneur, un des facteurs importants pour travailler avec précision est le système de pesée. « Nous travaillons avec des produits qui varient beaucoup en terme de densité et un même produit peut également varier. C'est d'autant plus important qu'on a tendance aujourd'hui à diminuer les doses et que le besoin de précision augmente parallèlement. »

Mais si le matériel revêt une grande importance pour Michel Galmel, le rôle du chauffeur et des hommes, d'un point de vue plus général, est aussi prépondérant. « Contrairement à avant, ce type de travail ne souffre plus d'à peu près et nécessite une compétence réelle, du chauffeur au technicien, qui assure le service après-vente du matériel. »

ne ou plate beaucoup plus lourde pour les produits difficiles) avec un entraînement par moteur hydraulique monté sur réducteur à pignons. Les hérissons sont à spires inversées d'un diamètre de 650 mm. Devant les hérissons se trouve la porte de dosage à commande hydraulique et jauge. La table d'épandage est complétée par 2 grands plateaux d'un diamètre de 1 000 mm avec 4 palettes de dispersion réglable en inclinaison.

Différents équipements sont proposés : télégonflage, pesée électronique avec imprimante, graissage centralisé électrique, commande électronique, centrale hydraulique, système d'épandage de bordure, DPE électronique, GPS, guidage, essieux relevés, suiveurs ou directeurs forcés...

Olivier Fachard ■



Selon le type de produits, les largeurs d'épandage varient de 10 à 25 m mais la régularité de répartition a tendance à diminuer avec la largeur.



En dehors des modèles « classiques » à hérissons verticaux, Sodimac propose des modèles avec table d'épandage.

Les herse rotatives à la pointe de la technologie

De nouveaux outils de travail du sol à dents ou à disques, capables d'implanter rapidement un semis en un seul passage, ont vu le jour. Ils ne peuvent cependant pas répondre à toutes les demandes et les herse rotatives ont encore bien des services à rendre.

Les techniques de travail du sol ont beaucoup évolué ces dix dernières années. Aux nouvelles contraintes économiques toujours plus importantes s'ajoutent les contraintes environnementales. Il faut donc travailler toujours plus vite, des surfaces sans cesse croissantes, tout en respectant les sols et l'environnement.

Le labour, gourmand en temps et en énergie, est coûteux, il est également remis en cause par ses actions sur l'environnement. Il est de plus en plus souvent remplacé par des outils rapides à dents ou à disques qui ne peuvent cependant pas répondre à toutes les exigences. Les constructeurs de matériels agricoles sont contraints de proposer des équipements entraînés par prise de force toujours plus performants et plus polyvalents.

Parmi ces outils, les herse rotatives offrent de nombreux avantages. Elles peuvent faire face à toutes les situations. Elles assurent le déchaumage et la préparation directe des sols dans de bonnes conditions. Elles peuvent également accompagner un outil à dents ou effectuer la reprise d'un labour. Le réglage de la vitesse de rotation par rapport à l'avancement offre une large plage de travail plus ou moins agressif. Les différents rouleaux suiveurs proposés sur le marché

permettent de terminer le travail en tenant compte des exigences de chacun.

L'avantage essentiel de ces outils animés est donc la polyvalence, mais leur inconvénient majeur est leur faible vitesse d'avancement par rapport aux outils à dents ou à disques. Ils doivent donc s'adapter aux nouvelles exigences des utilisateurs.

Vers les grandes largeurs

Plusieurs pistes peuvent être explorées. La vitesse d'avancement étant limitée, la première possibilité d'améliorer le rendement des chantiers consiste à augmenter la largeur de travail. On se trouve alors comme toujours confronté au problème de transport. Même si la législation des convois exceptionnels va évoluer, la largeur au transport est toujours un facteur limitant. Pour faciliter la circulation, il est préférable de rester en dessous de 2,55 m. Cette règle est incontournable si l'utilisateur souhaite rouler à plus de 30 km/h avec une version portée. Ce constat a amené, ces dernières années, tous les constructeurs à concevoir des ensembles repliables. C'est le cas d'Agram qui lance une nouvelle herse rotative repliable de six mètres, la RA 6001. Cette herse est constituée de deux lamiers de trois mè-



**CONSTRUCTEURS DE MATÉRIELS
POUR LE TRAITEMENT DE SOLS
DEPUIS 25 ANS**

Exposant
à INTERMAT
Hall 4
Stand K40

Stabilisation chaux et ciment / Recyclage en place de chaussées



Épandeur : ETS 215



Stabilisatrice de sols / Recycleuse de chaussées : ROTOSTAB 250



RABAUD - Bellevue - 85110 Sainte CECILE Tél. : 02 51 48 51 51 - Fax : 02 51 48 51 53 - Email : info@rabaud.com - www.rabaud.com



Le travail en grande largeur permet d'améliorer sensiblement le rendement des chantiers, comme ici avec la herse Agram.



L'ensemble Actisol permet de transformer un combiné de semis classique en outil de semis simplifié.

tres RA 3001, elle est repliable à 2,50 m pour diminuer l'encombrement au transport.

Chez Alpego, la largeur sur route des herse repliables est annoncée à 2,45 m, soit 10 cm de moins que la largeur maximale autorisée. La conception du système de repliage a une incidence sur la largeur sur route mais elle peut également avoir une incidence sur la qualité de travail en laissant une zone mal travaillée entre les deux caissons. Certains constructeurs placent d'ailleurs à cet endroit une dent fixe pour effacer toute trace.

Pour réaliser ce type de machines, il est essentiel de concevoir une tête d'attelage particulièrement robuste. Sur un engin équipé de rouleaux lourds et d'une barre de semis, le poids devient vite un facteur limitant pour le relevage. Chez Kuhn, la HR6003, qui travaille sur 6 m, dépasse les 3 000 kg lorsqu'elle est équipée d'un rouleau paker sans équipement de semis. Une telle masse favorise un travail de qualité mais sollicite fortement le relevage du tracteur. Il est important de noter qu'à poids égal, selon l'importance du porte à faux, la réaction sur le tracteur peut varier beaucoup d'un modèle à l'autre, ce qui n'est pas toujours indiqué sur les notices. Chez bon nombre de constructeurs, comme Agram, le renfort de la tête d'attelage passe également par l'adaptation de haubans latéraux qui limitent les déformations de l'ensemble. La puissance du système de repliage et son verrouillage automatique doivent aussi faire l'objet d'une attention soutenue.

Des semi portées toujours plus robustes

Afin de limiter les efforts sur le relevage, mais aussi les besoins de lestage avant du tracteur, il est également possible de trouver des herse de grande largeur semi portées. C'est ce que propose Sulky avec son ensemble de semis repliable 6 m sur outil animé. Pour garantir la fiabilité du châssis, cette combinaison a été réalisée en association avec le constructeur de véhicules de transport Thiévin et fils. L'ensemble comporte un chariot porteur placé entre une herse Cultiline HR et un semoir Reguline d'une capacité de 2200 litres. Ce dernier peut être dételé facilement pour n'utiliser que la herse ou pour passer au combiné avec semoir mono graine. Le chariot, particulièrement robuste, est équipé d'un timon articulé et d'un essieu directionnel qui le rend plus maniable.

Dans le même ordre d'idée, mais sans atteindre les mêmes largeurs, Actisol propose le SPASS. C'est un appareil semi porté à dents pour semis simplifiés. Il a été conçu pour fissurer, si nécessaire, le sol jusqu'à 35 cm de profondeur, sans bouleverser la surface du sol. L'équipement arrière du SPASS permet d'embarquer le combiné de semis de type porté souvent déjà présent sur l'exploitation.

Un tracteur de puissance moyenne peut alors suffire pour réaliser un semis en trois mètres en un seul passage. Le chariot porteur à roues jumelées solutionne les contraintes au relevage, limite les tassements en fourrière et sécurise l'ensemble au transport.

De gros écarts de puissance par rotor

Une seconde piste exploitée actuellement consiste à atteindre une vitesse de travail suffisante, mais surtout à pouvoir faire face à une utilisation intensive derrière labour ou en itinéraire simplifié. Dans ce but, les constructeurs développent des produits capables de transmettre des puissances toujours plus élevées.

Le dimensionnement du boîtier d'entrée détermine en grande partie la puissance admissible ; il est toujours intéressant de comparer les valeurs qui peuvent varier fortement d'un modèle à l'autre ou d'une marque à l'autre. Faute de tests officiels, il faut se fier aux valeurs annoncées par les constructeurs, même si celles-ci sont parfois légèrement surévaluées pour des raisons commerciales. Attention de ne pas confondre la puissance minimale recommandée à la prise de force et la puissance maximale autorisée par le constructeur. Dépasser cette dernière valeur, c'est toujours s'exposer à de gros risques de dégradation rapide. Pour bien comparer, il est d'ailleurs judicieux de diviser cette puissance par le nombre de rotor, ce qui amène à des indications intéressantes même si, dans la parcelle, les efforts ne se répartissent pas nécessairement de manière parfaitement homogène. Chez Kverneland, par exemple, les nouvelles NG-S Elit, qui ont été conçues spécialement pour les utilisations intensives, sont dotées d'un boîtier de 270 ch. La largeur maximale étant de 4,50 m à raison de quatre rotors par mètre, cela correspond à 15 ch par rotor. Les modèles NG-H Advance sont destinés aux tracteurs de 180 ch maximum pour 4 m de largeur de travail, soit 11,25 ch par rotor. La RA



Réalisé en association avec Thiévin, le combiné Sulky constitue une excellente alternative aux herse portées de grande largeur.

6001 Agram, quant à elle, est équipée d'un boîtier de 300 ch pour 24 rotors. Elle développe donc 12,5 ch par rotor. De même, chez Kuhn, la HR 6003 de 6 m est annoncée pour un peu moins de 12 ch par rotor alors que la HR 4 est annoncée à près de 16 ch par rotor.

Avoir un boîtier puissant n'est pas tout, il faut que le reste suive également. L'épaisseur des parois des boîtiers est parfois prise en référence dans les argumentaires. Cette valeur est une information toute relative car, à épaisseur égale, deux aciers différents n'auront pas le même comportement. De plus, les formes des carters influencent aussi beaucoup leur résistance. Les traitements thermiques des pignons et les montages de roulement sont maintenant bien maîtrisés par les principaux constructeurs. C'est au niveau des dents que les choses évoluent encore actuellement.

Des dents plus agressives

Les dents forgées en acier spécial trempé sont connues depuis bien longtemps chez certains constructeurs, comme Amazone ou Kuhn. Elles sont élastiques et résistent bien aux chocs sur les pierres et à l'usure. On voit actuellement se développer de nouvelles générations de dents plus agressives et parfois réversibles comme chez Sulky ou chez Kuhn avec les dents Twin Fit. L'objectif recherché est, dans ce cas, de faciliter le travail en conditions difficiles, comme par exemple lors d'un déchaumage en conditions sèches ou en semis sans préparation. Ces contraintes nouvelles ont amené bon nombre de constructeurs à améliorer encore les systèmes de fixation des dents sur leur support.



Tous les constructeurs, comme ici Sulky, cherchent à mettre au point des dents plus agressives mais très faciles à démonter.

Discover XS - XM et XL



VIVEZ TOUS LES JOURS LA DIFFÉRENCE

KUHN



CONFORT - QUALITÉ DE VIE

- Poutre centrale :
- visibilité,
 - accessibilité,
 - facilité de réglage.



BONNES PRATIQUES

- Régularité de la profondeur de travail :
- levée rapide des adventices,
 - implantation de couverts végétaux (exigence PAC).



Réglage hydraulique des trains de disques en continu.
Une exclusivité KUHN.



www.kuhn.fr

175
Years of Excellence*

* 175 Années d'Excellence

L'objectif est de réduire les pertes de temps lors des démontages et les risques de casse ou de perte des dents. Certains constructeurs, comme Agram, annoncent un changement des 48 dents d'une herse de 6 m en moins de 15 minutes. Sulky propose en plus de la réversibilité des dents, un système original de fixation. La combinaison d'un verrou central et de deux sabots enserrant les dents par simple emboîtement permet d'éviter tout risque de perte au champ. Le dispositif de déverrouillage s'actionne par une clef levier ergonomique. Chaque dent est extractible par l'intérieur du rotor : il n'est donc plus nécessaire de faire tourner chaque rotor pour le démontage des dents, ce qui améliore la sécurité.



Le choix du rouleau et son réglage précis sont des éléments essentiels pour obtenir un travail de qualité.

Pouvoir passer partout

Si la forme de la dent joue sur son agressivité, sa longueur et la conception de son support jouent sur la hauteur de dégagement de l'outil. La tendance actuelle est à augmenter ce dégagement pour faciliter le travail en évitant les bourrages dans des parcelles encore encombrées de résidus de récolte et en limitant les risques de coincement de pierres. La polyvalence est ainsi encore accrue.

Si la plupart des herSES rotatives sont maintenant adaptées à des vitesses de prise de force de 1000 tours par minute, les changements de vitesse des rotors constituent un réglage essentiel en fonction du travail à réaliser. Les changements de vitesse se font le plus souvent par permutation de pignons. Cette technique simple et fiable reste suffisante car les besoins de changements ne sont pas très fréquents. On rencontre cependant quelques modèles à changement par levier sur certains équipements de grosse puissance. Le réglage de profondeur de travail n'a guère évolué. Il consiste toujours à maîtriser la hauteur du rouleau arrière par rapport à la herse. Il est toujours préférable d'opter pour un système à réglage précis mais qui permet à la herse rotative de passer par-dessus les grosses pier-

res sans avoir à soulever le rouleau et éventuellement le semoir. Sur certains modèles de grande largeur, ce réglage de profondeur peut être commandé hydrauliquement depuis la cabine du tracteur, ce qui simplifie beaucoup la tâche du chauffeur et assure une meilleure maîtrise de la qualité du travail.

Les lames niveleuses sont souvent renforcées et assurent un rappuyage plus homogène. Une large gamme de rouleaux, qui s'adaptent à toutes les conditions, complète le travail de la herse. Il convient de choisir ce dernier avec rigueur en fonction du travail à réaliser, du type de sol et de la charge qu'il doit supporter si on adjoit un semoir à la herse rotative. Des différences subsistent et des progrès sont encore envisageables sur certains modèles au niveau des possibilités d'adaptation des semoirs ou de barre de semis. Le porte à faux qu'ils engendrent si la trémie est à l'arrière nécessite parfois l'adaptation de masses d'équilibrage importantes sur le tracteur, ce qui ne peut que nuire à la qualité du travail, surtout si l'utilisateur envisage de réduire les travaux du sol. Quelle que soit l'option choisie, comme pour de nombreux outils, il est indispensable de maîtriser les charges sur les essieux, ne serait-ce que pour ajuster la pression de gonflage.

Gérard Vromandt ■

même dans les conditions les plus difficiles, vous accompagne

**COLAERT
ESSIEUX
SYSTEM**

**COLAERT
ESSIEUX SOL**

toujours un tour d'avance

www.adraxles.com

COLAERT ESSIEUX sa 11 bis Route Nationale 59189 STEENBECQUE Tél 03 28438550 Fax 03 28436863 e-mail: commercial@colaertesieux.fr



Agrotronix

Bien régler son épandeur

L'épandage de fumier, de compost ou de boues demande de plus en plus de précision. La nouvelle gamme Epanfix d'Agrotronix permet cette précision. Le kit de base (Epanfix 500) constitue un dispositif électronique de pilotage de la vitesse du tapis de l'épandeur agissant sur l'hydraulique et ce, depuis la cabine du tracteur. À partir de l'Epanfix 600, l'utilisateur peut aussi disposer d'une fonction de comptage des épandages effectués, à partir de la mesure des rotations du tapis. Il permet également de surveiller la pression à l'intérieur du circuit hydraulique. Ces kits d'assistance s'adressent aux constructeurs d'épandeurs qui peuvent les intégrer directement à leurs matériels, mais aussi aux équipementiers hydrauliques.

AGROTRONIX SA

Electronics & Mecatronics on Board system

8, Hôtel d'entreprises

Z.I. Artois-Flandres

62138 Douvrin

Tél. : 03 21 08 06 91

info@agrotronix.fr

Landini

Renouvelle sa gamme

Le constructeur italien a présenté à l'EIMA de Bologne ses nouveaux tracteurs avec



3 séries, les Landpower qui remplacent les Legend (5 modèles de 118 à 183 ch), les Powermaster (3 modèles de 180, 200 et 220 ch) et les puissants Powerful (3 modèles de 230, 260 et 280 ch). Les premiers sont proposés en 4 versions Techno, Top, Top-tronic et Transport (cette dernière avec de série le pont avant suspendu). À signaler qu'ils peuvent être munis d'un système de gestion des suspensions de pont avant et de cabine. Les seconds reçoivent un moteur EEA aux normes Tier III avec 4 soupapes par cylindre, Common Rail, gestion électronique de l'injection et Dual Power, ainsi qu'une transmission Auto Powershift 32 x 24 qui permet le passage des vitesses et des gammes grâce à un bouton, sans oublier l'inverseur hydraulique. Quant aux Powerful, ils sont munis d'une transmission full powershift 18 x 8 avec changement de vitesse multiple, programmation des rapports avant et arrière ainsi que la présélection du rapport d'inversion.

LANDINI France

ZA du Pré de la Dame Jeanne

60128 PLAILLY

Tél : 03 44 54 87 00

Samson

Malaxer avant de pomper

Samson a présenté à Agritechnica sa nouvelle pompe mélangeuse KPX. Entièrement hydraulique, elle permet, à partir d'une télécommande, d'alterner entre malaxage et pompage. Attelée au tracteur, elle a une capacité de malaxage identique au modèle RV150 et une capacité de pompage jusqu'à 15 m³/mn. Elle est munie d'un bras de 6,2 m qui peut descendre au maximum à 3,6 m sous le niveau et peut passer dans des ouvertures étroites et des fosses couvertes. Elle est reparable pour le transport. C'est

un équipement utile pour les possesseurs de tonnes sans bras de pompage ou utilisant une tonne relais entre la fosse et le champ.

Samson Agro A/S

Resp. commercial régional

Thomas HEYDENREICH

th@samson-agro.com

Kverneland

Faciliter l'entretien

Changer les couteaux d'une faucheuse ou faucheur-conditionneuse est désormais un jeu d'enfant avec le système Profit de Taarup. Son principe consiste en l'insertion d'une lame qui ressort sous le disque de coupe. Cette lame, permettant de recevoir le couteau, est fixée sur les extérieurs du disque et non pas sur le centre, augmentant ainsi la distance de fixation pour un effort de maintien optimum. La lame ressort de 5 mm d'épaisseur reçoit le téton de fixation du couteau monté riveté sur celle-ci. Les couteaux sont changés en une seule opération consistant à insérer un levier entre le disque et le support de couteaux. Une fois le ressort comprimé, le couteau est libéré pour être retourné ou échangé. Le système Taarup ProFit est disponible sur toute la gamme de faucheuses et peut également équiper les machines déjà en service.

KVERNELAND France

55 Avenue Ampère

BP 70149 - 45803 Saint-Jean-de-Braye Cedex

Tél : 02 38 52 43 00

JCB

Une application de saison pour la Fastrac

Après une tentative concluante durant l'hiver 2004-2005, JCB renouvelle cette année une opération de découverte des possibilités qu'offre



le tracteur Fastrac pour l'entretien hivernal dans les communes de montagne. En effet, durant 6 mois, un Fastrac 2140 Quadtronic avec une étrave Villeton de 2,6 m a parcouru une partie des Alpes et du Jura français. L'objectif de cette opération était de faire connaître et essayer une machine parfaitement adaptée aux travaux de déneigement par les collectivités locales et autres prestataires de services. JCB Agri renouvelle son opération durant cet hiver avec un nouveau Fastrac 2140 Quadtronic équipé d'une étrave et d'une saleuse. Le constructeur invite toutes les collectivités et entreprises intéressées à se faire connaître en téléphonant au 01 34 29 20 20.

JCB Agri

Zone d'Activités

3 rue du Vignolle

95842 Sarcelles Cedex

Tél : 01 34 29 20 20

Case IH

Ca bouge en récolte chez Case

La gamme de moissonneuses-batteuses AF X-Clusive de Case IH s'élargit avec l'arrivée de la 2377 qui remplace la 2366. Elle développe une puissance de 258 ch grâce à son nouveau moteur 6 cyl de 8,3 l aux normes Tier III avec Common Rail refroidisseur d'admission. Son réservoir de 680 l lui permet de travailler une journée sans ravitaillement. La transmission hydros-tatique est à 3 vitesses. Elle est naturellement équipée du



play Plus qui équipe déjà l'AFX 8010.

CASE IH France
16-18 Rue des Rochettes
BP 119
91152 Étampes Cedex
Tél : 01 60 80 74 74

JCB

Nouveautés en TP

réputé rotor X-Clusive qui offre, dans sa dernière version, des performances encore accrues. Une de ses caractéristiques est l'engrenage situé à l'avant du rotor qui accélère progressivement la récolte jusqu'à atteindre la vitesse de battage. La vitesse du rotor est variable de 250 à 1125 tr/mn par simple pression sur un commutateur. Elle peut être équipée d'un large choix de barres de coupe avec les modèles des séries 2030, 2040 et 2050 ainsi que les cueilleurs à maïs de la série 2100 (5, 6 et 8 rangs). La série 2050 est nouvelle et présente la particularité d'être télescopique pour s'adapter aux différentes récoltes : position courte pour les céréales à paille, position allongée (+ 50 cm) pour les récoltes à tiges longues comme le colza. Son contrôle est électro-hydraulique. Les largeurs disponibles sont de 6,10 m, 7,32 m et 9,15 m. En cabine, la 2377 (ainsi que la 2388) est équipée du nouveau terminal Universal Dis-

À l'occasion du salon Bâtiment, JCB, constructeur européen de matériels de BTP, a présenté un certain nombre de nouveautés. La plus intéressante était sans conteste l'innovation qui équipe désormais ses chargeuses pelleuses, le Lock Up. Pour pallier à la hausse du pétrole, donc du gazole qui grève le coût d'exploitation des machines, JCB apporte une solution originale en proposant, pour ses chargeuses pelleuses, l'option Lock Up qui permet d'optimiser le régime moteur en réduisant la consommation de gazole. C'est un dispositif automatique engageant directement le moteur avec la boîte de vitesse lors du déplacement de la machine sur la route. Ce système permet ainsi de réaliser jusqu'à 25 % d'économies de gazole en déplacement sur route. Sur les chantiers où il faut se déplacer fréquemment, c'est un équipement très intéressant. Dans le domaine des chariots industriels, JCB présentait également un nouveau Teletruk



Väderstad

Nouvelle version du Carrier

Väderstad propose un nouveau modèle de son déchaumeur Carrier, le Super, plus long et plus lourd que son aîné et avec une rangée supplémentaire de lames niveleuses escamotables entre les disques et le rouleau. Le Carrier Super est ainsi plus efficace en reprise de labour mais aussi plus performant en déchaumage en présence de débris végétaux très importants ou en conditions humides. En reprise de labour, un seul passage de Carrier Super permet d'affiner le labour à vitesse élevée grâce à l'action conjointe des disques et des lames, préparer un lit de semences bien nivelé avec le rouleau lourd développant une pression d'une tonne par mètre. En déchaumage, le Carrier Super permet 2 types d'utilisation : un déchaumage profond avec la rangée de lames relevée à moitié pour éclater les mottes si nécessaire, un déchaumage superficiel avec les lames totalement escamotées libérant un espace entre les disques et le rouleau plus long de 10 cm par rapport au modèle classique, ce qui limite d'autant les risques de bourrage en conditions humides ou avec d'importants débris végétaux.

équipé d'un système d'accroche rapide hydraulique qui permet à l'utilisateur de passer des fourches à un godet sans descendre de la machine, d'où un gain de temps précieux.

JCB Agri
Zone d'Activités
3 rue du Vignolle
95842 Sarcelles Cedex
Tél : 01 34 29 20 20

Kuhn

Favoriser la levée en semis direct

Le peuplement initial d'une parcelle conditionne fortement le rendement final de la culture implantée. La réussite du semis est donc fondamentale pour maximiser le pourcentage de levée. Dans cet objectif, Kuhn a développé un disque de fermeture de sillon sur l'élément semeur de la gamme SD. Favorisant le contact de la terre sur la graine, assurant ainsi une bonne germination, cet équipement est surtout conseillé dans les sols argileux, pour les semis sous couvert végétal et en conditions humides. Ce disque est intercalé entre les doubles disques semeurs montés sur parallélogramme et la roue plombeuse. La fermeture du sillon s'effectue par rapprochement d'une bande de terre (disque ayant un angle par rapport à l'avancement). La hauteur du disque est réglable et il est possible d'escamoter le disque.

KUHN
BP 60
67706 Saverne Cedex
Tél : 03 88 01 81 00



VÄDERSTAD France
5 Avenue Georges Bataille
60330 Le-Plessis-Belleville
Tél : 03 44 60 11 46

O.F. ■



SA PANIEN
62860 INCHY EN ARTOIS
Tél : 03.21.24.55.55 - Fax : 03.21.24.55.56
E-mail : panien@panien.com
www.panien.com

EPANDEURS D'AMENDEMENTS
14 à 20 tonnes et automoteurs 4 x 4 et 6 x 6



Une formation, un métier, un emploi...
en agroéquipement, conduite d'engins,
mécanique soudage.

- Des formations qualifiantes par apprentissage et adultes
 - BP Agroéquipement
 - CSUM : Certificat de spécialisation à l'utilisation du matériel agricole
 - CQP : Certificat de qualification professionnelle
 - Agent de maintenance des matériels (Electro-Hydraulique)
 - Soudage (en projet)
 - Titre professionnel : métallerie soudage
- Des formations courtes : conduite d'engins et CACES, réglages des machines et mécanique, soudage, électro hydraulique ...

Centre Agro-équipement - La Tardivière
44170 NOZAY

Tél. 02 40 79 54 17 - Fax : 02 40 79 32 60
E-mail : cfmanozay@loire-atlantique.chambagri.fr

PORTES OUVERTES
Le samedi 18 mars 2006
de 9h00 à 17h00



DERVAL LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE et CFA
29 rue de Rennes - B.P. 13 - 44590 DERVAL
☎ 02 40 07 72 72 - Fax. 02 40 07 02 17 - www.eaderval.fr

École d'Agriculture Derval

Lycée d'Enseignement Général
☐ Seconde Générale et Technologique
☐ Bac Technologique STAE

Lycée Professionnel Agricole
☐ 4^{ème} au BTS
☐ ELEVAGE
☐ MACHINISME

Portes Ouvertes
5 Février 2006
10 h à 18 h
22 Mars 2006
13 h à 17 h

Centre de Formation d'Apprentis

Formations aux métiers de l'Agriculture, de l'Agro-Equipement, de la Gestion et de l'Aménagement de la 4^{ème} au BTS

afpa

Des emplois sont à pourvoir dans le secteur de la réparation
L'AFPA vous propose de devenir

TECHNICIEN de MAINTENANCE en MACHINISME AGRICOLE (niveau 4)

MECANICIEN REPARATEUR (niveau 5) option MATERIEL AGRICOLE

Votre avenir nous engage
Région Poitou-Charentes
Centre Nord Vienne

Inscription et Renseignements
AFPA de Roiffé
Tél. 05 49 98 77 41
St Hilaire - 86120 Roiffé
20 kms de Chinon, Saumur et Loudun

Pour les demandeurs d'emploi : Formation gratuite et rémunérée. Hébergement gratuit en chambre individuelle.
Pour les salariés d'entreprise : Formation intégrale ou en fonction des besoins. Formation continue. Congés individuels de formation. Certificats de Professionnalisation.

AGROMACHINISME

Le Centre de Formation de Saint-Ségal
Propose un programme d'acquisition de compétences et de perfectionnement en

Conduite des cultures et maintenance du matériel agricole

✓ **Formation continue :**
BPA et BPREA sur une durée de 6 à 8 mois
2 rentrées/an, septembre et mars.

✓ **Alternance en Contrat de professionnalisation :**
CS Tracteurs et Machines agricoles :
- contrat de 12 mois.
- alternance en contrat d'apprentissage
BPA Conduite et Entretien du Matériel Agricole :
- contrat de 24 mois

Portes ouvertes le samedi 18 mars 2006

CENTRE DE FORMATION SAINT SEGAL
CHAMBRE POUR L'AGRICULTURE LOIRE-ATLANTIQUE

Kergadalen - 29590 - Saint-Ségal - 02 98 73 05 88

M.F.R. **REUSSIR autrement** **I.R.E.O.** **INSTITUT RURAL D'EDUCATION ET D'ORIENTATION**

FORMATIONS EN MACHINISME AGRICOLE
PAR ALTERNANCE : ÉCOLE / ENTREPRISE

→ **FORMATIONS INITIALES :**

- 4^{ème} et 3^{ème} (support mécanique).
- B.E.P.A. Agroéquipement (après la 3^{ème}, voie scolaire).
- BAC Professionnel Agroéquipement (voie scolaire).
- Brevet Professionnel Agroéquipement (par apprentissage).

→ **FORMATION CONTINUE :**

- Certificat de Spécialisation "Tracteurs et Machines Agricoles : utilisation et maintenance".

Permis C et EC en cours de formation.

CONTACTS

M.F.R. 36, rue de la Grange - BP 43 79300 BRESSUIRE CEDEX Tél. 05 49 74 09 64	I.R.E.O. 22, rue de la Baritauderie - BP 75 79300 BRESSUIRE CEDEX Tél. 05 49 74 06 44
---	---

Journées "Portes-Ouvertes" M.F.R. et I.R.E.O.
Samedi 11 Mars 2006 de 10h à 18h
Dimanche 12 Mars 2006 de 14h à 18h

Établissements Privés sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

AGRIMAT	P 36
ALLIANCE	P 17
BONNEL	P 19
CGAO	P 29
CLAAS	P 21
CNH	II ^{ème} couv
COLAERT ESSIEUX	P 42
DANGREVILLE	P 28
DCMA	P 24
DELAPLACE	P 28
DICKEY JOHN	P 19
JOHN DEERE	III ^{ème} couv
JOSKIN	P 34
KUHN	P 41
LANDA	IV ^{ème} couv
MANITOU	P 4
MDM INDUSTRIE	P 35
PANIEN	P 44
POTTINGER	P 23
PROMODIS	P 37
RABAUD	P 39
SAMSON	P 5

Remorques Chevance

Bennes TP

22200 GUINGAMP - Tél. 02 96 43 40 62

Ets CARLU & Cie

Spécialiste Vente Pièces Détachées

PIÈCES DÉTACHÉES POUR TRACTEURS

NEUVES : M.F. - FORD - CASE IH - SD - DB - JOHN DEERE - LANDINI - etc...

OCCASION : M.F. - SAME - Deutz, I.H. / SPÉCIALISTE PERKINS (neufs)

RÉNOVATION MOTEURS TOUTES MARQUES - KIT MOTEURS

Tél. 03 21 64 32 34 - Fax 03 21 65 12 07 - E-mail : carlu@carlu.fr

Ets CARLU notre force : le stock et le prix
Livraison toute France

Ets PATOUX - 62

Tél. 03 21 26 08 55

Fax 03 21 26 88 19



NEW HOLLAND

Internet : www.patoux.fr

E-mail : jl.walle@patoux.fr

PIÈCES NEUF OCCASION

TRACTEURS FORD ET NH

MOIS. BAT. NEW HOLLAND

Achat Épave ou Fatigué



RÉUSSIR
autrement



Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

Former vos futurs collaborateurs avec les **Maisons Familiales Rurales** spécialisées en Agroéquipement et Maintenance

PORTES OUVERTES

MFR de Legé (44)	02 40 26 35 35	4 et 5 février 2006, de 14h à 18h
MFR Montauban de Bretagne (35)	02 99 06 42 56	11 mars 2006
CFTA de Monfort sur Meu (35)	02 99 09 10 29	11 mars 2006
MFR de Chemillé (49)	02 41 30 62 35	11 février, 11 et 12 mars 2006
MFR de Montreuil-Bellay (49)	02 41 83 19 19	11 et 12 mars 2006
IREO de Beaupréau (49)	02 41 63 02 04	11 et 12 mars 2006
IREO La Pignerie de Laval (53)	02 43 67 04 93	28 janvier, 17 et 18 mars 2006
MFR de Loudéac (22)	02 96 28 02 27	18 mars 2006
MFR de Mouilleron en Pareds (85)	02 51 00 30 54	18 et 19 mars 2006, de 14h à 18h
IREO de La Mothe Achard (85)	02 51 38 61 75	18 et 19 mars 2006
IREO d'Elliant (29)	02 98 94 18 68	25 mars 2006

Formations par **alternance** 4^{ème} 3^{ème} ; CAPA ; BEP ; BEPA ; Bac Pro ; BTSA et licence professionnelle
Formations qualifiantes : Certificat de Spécialisation ; Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

LA REUSSITE A VOTRE PORTEE !



Ensileuses automotrices série 7000



Profitez de notre offre exceptionnelle
Commandez avant le
31 Janvier 2006
et bénéficiez de notre financement

5 campagnes à **0%**

"Exemple: pour un crédit de 10 000 € empruntés, démarrage du prêt au 25 décembre 2006, vous remboursez 5 échéances annuelles, la première de 2 000 € au 25 décembre 2006 et les suivantes de 2 000 € douze mois en douze mois au taux fixe de 0% (hors assurance). Durée totale 48 mois. Remboursement total du crédit : 10 000 €.

Cet exemple ne constitue pas une offre de prêt, mais une simple information n'ayant aucun caractère contractuel, réservés à une clientèle professionnelle. Toute demande de crédit est soumise à l'acceptation de John Deere Credit S.A.S. RCS Orléans B421 649 161."

À la fin d'une journée de travail, votre satisfaction sera d'avoir fait un ensilage Parfait en ayant dépensé Moins!

- **Plus d'efficacité** : la conception de la transmission et l'utilisation d'un véritable moteur agricole permettent de réduire jusqu'à 14 % votre consommation de carburant tout en garantissant des performances moteur optimales.
- **Plus de flexibilité** : grâce à la transmission à variation infinie IVLOC pour une longueur de coupe toujours précise, à l'éclateur de grains doté de plusieurs choix de rouleaux et à la gamme complète d'équipements pour tous les types de cultures, aucune tâche ne vous résistera.
- **Plus de qualité** : la longueur de coupe extrêmement précise, la qualité de hachage et l'éclatement complet du grain permettent d'obtenir un fourrage et un ensilage de très grande qualité.
- **Plus de confort** : la cabine, confortable et très ergonomique, réduit la fatigue due aux longues journées de travail. Les solutions de gestion agricole AMS vous aident à gagner du temps et facilitent la gestion des données.

www.johndeere.fr



JOHN DEERE

Solide. Stable. John Deere.



Depuis plus de 20 ans 5 bonnes raisons de choisir les pièces LANDA.



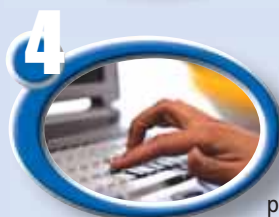
Toutes les pièces de rechange Landa, "origines" ou "adaptables", ont prouvé leur fiabilité. C'est pour vous la meilleure des garanties.



Parce que vous êtes uniques, vous attendez des solutions uniques. Notre service commercial saura vous apporter conseils et solutions les plus appropriés.



Entre vous et nous pas d'intermédiaire et un juste prix pour une qualité approuvée par plus de 15 000 clients.



Nos stocks permanents et notre parfaite connaissance du matériel permettent à nos techniciens de répondre à tous vos besoins.



Depuis nos trois sites, toutes nos pièces sont livrées directement chez vous en un temps record, c'est important quand chaque seconde compte...

www.landa.fr

SIÈGE SOCIAL

Rue Pierre Curie
Z.I. du Planty - La Guyonnière
85607 MONTAIGU Cedex
Tél. 02.51.48.86.86 - Fax 02.51.46.34.33
E-mail : landasas@wanadoo.fr

AGENCE SUD

Parc EURONORD (sortie 11 - St-Jory) - 2, rue du Parc
31150 BRUGUIÈRES
Tél. 05.61.74.22.88 - Fax 05.61.74.46.95

Adresse postale :
BP 7526 - 31150 FENOUILLET Cedex

AGENCE NORD ET EST

4, rue du Commerce - Z.A. des Nuisements
51350 REIMS CORMONTREUIL
Tél. 03.26.85.44.19 - Fax 03.26.85.43.70

Adresse postale :
BP 816 Cormontreuil - 51678 REIMS Cedex 2

